Quatrième Année — N° 1238 CINQ CENTIMES C Vendredi 1er Juillet 1898

LA FRANCE LIBRE

Bibliothèque de la Ville — Lyon — 1898

La France aux Français ! Journal Populaire, Républicain Catholique *Christ et Liberté !*

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements..............	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis — RÉDACTION & ADMINISTRATION — 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :

AUX BUREAUX DU JOURNAL

Et dans toutes les Agences de Publicité

Le ministère Brisson devant la Chambre

LA JOURNÉE

Le ministère s'est présenté devant la Chambre. Grâce à des déclarations modérées et à l'appui des nationalistes et de quelques autres députés amis de M. Cavaignac, il a réuni une majorité de 86 voix.

Quelques députés ont déposé un projet de loi tendant à la suppression du droit de 7 francs sur les blés étrangers.

Les Américains et les insurgés à Cuba ont empêché deux généraux espagnols d'opérer leur jonction. Le général Shafter continue ses tartarinades. Il se ferait fort de prendre Santiago en 48 heures avec les troupes dont il dispose, mais toutefois il préfère attendre du renfort.

Le projet de bombardement des côtes d'Espagne que les Américains semblent caresser, ne rencontrerait pas les sympathies de l'Europe. La Russie prendrait, croit-on, à ce propos, l'initiative d'une intervention des puissances dans le conflit.

Des dépêches de Kingston (Jamaïque), annoncent que le cuirassé « Brooklyn » aurait été coulé et le commodore Schley tué.

La FRANCE LIBRE ILLUSTREE est envoyée gratuitement à tous les abonnés de la FRANCE LIBRE Quotidienne d'au moins Six Mois.

L'Instruction rurale

Dans l'agriculture, comme dans tout autre métier, il faut convenir que l'école c'est surtout l'apprentissage, que l'instituteur c'est, en définitive, le patron et que l'élève est moins un écolier qu'un apprenti. Le malheur est que l'agriculture aujourd'hui ne peut se comparer à un autre état. Le fer et le bois sont réfractaires au phylloxéra et autres oïdiums. Les vers ne s'y mettent pas ni les puces. Ça se produit tout seul, on n'a qu'à le travailler et la manipulation n'en a subi, depuis Tubalcaïn jusqu'à M. Schneider que des modifications d'économie et de rapidité.

Il n'en est pas de même de l'agriculture. Noé, notre bon aïeul Noé, ne cueillerait pas présentement le moindre grapillon ; les noyers s'étiolent ; on renonce aux mûriers ; on produit du blé, rien qu'en France et par an, un milliard en moins qu'il ne serait possible et, comme dit le père Henri, il faut soigner la vigne comme la plus délicate des demoiselles au point que pour l'empêcher de mourir, le paysan, transformé en femme de chambre, en est réduit à lui vaporiser toutes sortes de drogues. En cultivant, comme il y a un demi-siècle, tel propriétaire bien connu faisait dix litres de vin où il en avait fait quatre-vingts pièces. Celui-ci, routinier, produit quinze hectolitres de blé dans le même hectare où celui-là, plus instruit, en peut récolter jusqu'à vingt-cinq...

Or, l'immense majorité des petits cultivateurs est encore à l'égard des nouvelles méthodes qui seules peuvent sauver l'agriculture, dans la plus complète ignorance. Le père est donc incapable, tout en étant le patron, de faire un apprenti. L'un et l'autre ont besoin d'être élevés. Il faut, sous peine d'une période indéfinie de misère et de ruine, répandre à tout prix l'instruction rurale.

D'autre part, il est bien entendu que la gloire de la troisième République, c'est la diffusion qu'elle a faite des lumières, c'est la science qu'elle a mise à la portée des petits et des pauvres, c'est la création, enfin, de l'instituteur laïque. Et il est à supposer que celui-ci, fidèle à sa mission, connaissait, par exemple, d'autant mieux les engrais chimiques qu'il consacrait, sinon ses heures de classe, du moins ses loisirs dans les cabarets électoraux, à affirmer que l'engrais chimique possédait, entre autres propriétés, celle de remplacer avantageusement Dieu, le soleil et la pluie...

Eh bien ! en fait d'instruction agricole, nous avons — ôtez votre chapeau — l'Institut agronomique de France ; des Ecoles d'agriculture, au moins une demi-douzaine, et des professeurs d'agriculture un, je crois, par arrondissement ! Et pour entrer dans une école d'agriculture, il faut être le fils d'un riche et gros propriétaire — et les professeurs d'agriculture ne peuvent faire et ne font, dans chaque commune rurale, qu'une conférence par an ! On voit qu'en fait d'instruction rurale il était difficile, d'une part, de mieux diffuser la lumière, et, d'autre part, d'être plus démocrate. Il était difficile aussi, en comparant ce système d'instruction aux six millions de petits cultivateurs qui en ont besoin, d'être plus ridicule...

Il est vrai qu'on a logé les Participes dans des Palais, qu'on a sacrifié des millions et des millions aux règles de l'orthographe et qu'on a corrigé, en y supprimant le nom de Dieu, les Fables de La Fontaine. Si, après cela, les cultivateurs ne savent ni la qualité ni le prix de l'unité ou du kilogramme d'azote ou de potasse, c'est assurément la faute aux curés et aux paysans qui se sont laissés maintenir sous leurs éteignoirs...

Mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que les petits Neutres — je ne me sers que des expressions officielles — sortent de l'école primaire sans savoir le premier mot des connaissances agricoles pratiques ; c'est que, ainsi que l'ont constaté en pleine Chambre des députés bien éloignés de la droite, le certificat d'études contribue pour une trop large part à rejeter le jeune rural sur le pavé. Une fois que le petit certifié a pu accrocher aux murs de la ferme son diplôme fascinateur, il serait bien dommage, déclare la mère enorgueillie, de laisser à la queue des vaches un enfant qui possède assez d'instruction pour faire, ne fût-ce qu'avec soixante francs par mois, un monsieur... Et l'on réclamait que parallèlement au certificat d'études il fût établi un certificat d'aptitude agricole. On en est toujours à ce souhait, et l'on y sera longtemps encore, car avant que les élèves obtiennent ce diplôme, il faudra d'abord rendre les maîtres capables de le leur faire obtenir.

En attendant, le paysan ne sait absolument rien de la vie sociale et de ses conditions modernes. Il n'est pas seulement dans l'ignorance, il est dans la défiance absolue de tout ce qui est association, assurances, coopération, mutualité et, ici encore, où il est moins gêné qu'ailleurs, il vient de céder à soixante francs ses cerises que les parasites de la médiation revendaient à Paris cent soixante-dix.

En attendant, et pour ne parler ici ni de la sélection des semences, ni des engrais chimiques dont il n'achète pas moitié de ce qu'il faudrait, le paysan ne sait même rien de l'engrais qui se produit chez lui, du fumier de ferme. Il en méconnait les diverses valeurs et la manière de les entretenir. Dans sa langue expressive, il l'appelle le café — le café de la glèbe. Seulement, il en laisse échapper l'arôme, c'est-à-dire, les propriétés gazeuzes, et la liqueur ou le café lui-même et il n'en garde que le marc. Et rien qu'en matière d'engrais, cette ignorance dont l'Etat est plus coupable que le paysan, lui fait perdre, en France et par an, un bon petit milliard !

Qu'il se console ! L'année dernière, un conseiller municipal de Paris déplorait publiquement que les pupilles de l'Assistance Publique, c'est-à-dire, les fils adoptifs de l'Etat, les enfants sur lesquels l'Etat assume sans restrictions tous les devoirs et les droits de la paternité, « reçussent à l'école primaire un enseignement pas assez relevé et qu'on s'efforçât trop à n'y faire d'eux que des petits paysans !... »

JEAN.

LE MINISTÈRE BRISSON

Il a fallu quinze grands jours de crise ministérielle pour aboutir à cette merveilleuse combinaison : un cabinet que M. Brisson préside et où M. Trouillot veille à la prospérité de nos colonies.

Les scrutins de mai avaient, incontestablement, donné une majorité en faveur de la politique modérée. Cette majorité n'était pas aussi forte qu'elle aurait pu l'être sans les habiletés de M. Barthou. Encore l'était elle assez pour que M. Félix Faure, dans son discours de Saint-Etienne, la constatât, et demandât aux hommes dévoués, venus de toutes parts à la République, d'appuyer cette politique et de la faire aboutir.

La nouvelle Chambre à peine réunie, elle signifie son congé à M. Brisson et prend à sa place, M. Deschanel pour la présider.

Et cependant M. Félix Faure charge M. Brisson de former le nouveau ministère, et ce ministère est radical.

Les élections avaient signifié aussi que le pays réclamait des réformes, des améliorations sociales. On dit que les radicaux sont des réformateurs avant tout. Du moins ce ministère radical va-t-il donner satisfaction au pays sur ce point ?

Pas du tout. Il y a deux réformes sur lesquelles le parti radical a voulu faire les élections : la revision de la Constitution et l'impôt global et progressif sur le revenu. Or le cabinet Brisson élimine soigneusement ces deux articles essentiels de son programme.

Qu'est-ce à dire ? Et comment expliquer pareille disparité entre les vœux du peuple souverain et les actes de ses mandataires ?

Hé ! c'est bien simple. Ces « mandataires », ces « représentants » du peuple s'imaginent, dès qu'ils sont élus, qu'ils sont, eux seuls, les souverains, et que leurs électeurs sont leurs sujets. Et pour jouir vraiment de leur souveraineté, ils veulent être ministres. La place est prise ? Il s'agit de mettre tout son effort à renverser le ministère : est-ce que chacun ne doit pas avoir son tour ?

Et c'est pourquoi l'on a vu des députés — Delcassé, Mengeot, Trouillot, par exemple — qui étaient de toutes les combinaisons proposées, qui acceptaient, dans n'importe laquelle de ces combinaisons, le premier portefeuille venu. M. Trouillot faillit avoir la justice ; puis les travaux publics ; il s'est contenté des colonies. M. Mengeot se croyait digne du commerce ; il a les postes, comme sous-secrétaire d'Etat. Car on ne s'est pas contenté des onze nouveaux ministres, et l'on a créé deux sous-secrétaires d'Etat, en attendant le prochain vote de confiance pour en créer de nouveaux : car il y a tant d'appétits à satisfaire !

Et voilà pourquoi nous avons un ministère radical par les personnes et modéré par le programme, — choisi dans la minorité de la Chambre et en désaccord formel avec la volonté manifestée par le pays.

Dans ces conditions, ce ministère ne pourra durer qu'en gouvernant *contre* la droite, contre les catholiques. Mais c'est un programme bien vieilli, et que la nouvelle Chambre, si incohérente qu'elle soit, ne supportera pas longtemps.

D'autant mieux qu'elle n'est pas, quand elle le veut, si incohérente. J'en trouve un exemple dans l'élection de la commission des douanes.

Cette commission a une très grande influence sur la vie économique, et par conséquent sur la propriété matérielle du pays. D'autre part, elle est nommée dans les bureaux, au scrutin secret : il n'y a à faire ni effet de tribune, ni manifestation politique.

Résultats : sur trente-trois membres, pas un radical-socialiste, deux radicaux obscurs : MM. Gerville-Réache et Rajon, et trente modérés et progressistes, parmi lesquels beaucoup de nos ami : MM. Motte, Dansette, Thierry, Dubochet, Suchetet, de Saint-Quentin.

Quand il s'agit d'intérêts considérables, d'affaires sérieuses, on s'adresse à nos amis et aux modérés. Au contraire, quand il s'agit de politique, et pour constituer un cabinet, on prend Brisson, Lockroy et Trouillot.

Mais, honorables députés, ne croyez-vous pas que la politique de ces radicaux peut avoir même sur la vie économique de ce pays la plus désastreuse influence ?

Et croyez-vous qu'il soit prudent de confier tant et de si graves intérêts justement à ce parti que vous trouvez dangereux dans la commission des douanes, puisque vous l'en écartez ?

Philéas.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

Informations

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M Faure.

M. Brisson, président du conseil, a fait connaître les termes de la déclaration qui sera lue cet après-midi aux deux Chambres, et a entretenu le conseil des observations qu'il y ajoutera en cas d'interpellation.

LE DROIT SUR LES BLÉS

Paris. — MM. Chiché, Bernard, Lachaud et plusieurs de leurs collègues ont déposé une proposition de loi tendant à la suppression des droits sur les blés entrant en France.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 juin 1898

AVANT LA SÉANCE

Ce matin les républicains progressistes se sont réunis au Palais-Bourbon sous la présidence de M. Charles Dupuy.

La réunion a confirmé la décision prise l'autre jour. Aussitôt la lecture de la déclaration ministérielle, une demande d'interpellation sera déposée au nom du groupe par M. Krantz, Cruppi, de Beauregard et Jules Legrand. C'est M. Krantz qui prendra le premier la parole. MM. Ribot, Charles Dupuy et les membres du comité directeur mêlés aux négociations qui ont eu lieu au cours de la crise interviendront certainement au cours du débat pour dire quelle a été leur attitude.

Comme on s'y attendait, les couloirs de la Chambre présentent l'animation et le mouvement précurseur des grandes batailles. Les conversations ont un tour des plus animés et à les ouïr on se représente ce que sera tout à l'heure le débat qui va s'engager après la lecture de la déclaration ministérielle.

Les modérés sont résolus à livrer au cabinet actuel une bataille acharnée ; toutes leurs forces donneront par les voix autorisées de leurs chefs. M. Poincaré prendra, croit-on, part au débat.

Les radicaux, eux, cela se concevait, donneront tout leur appui au ministère et feront pour cela tout ce qui leur est humainement et surtout parlementairement possible de faire.

La gauche démocratique et l'Union progressiste ont décidé de déposer un ordre du jour favorable au gouvernement.

LA SÉANCE

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL, PRÉSIDENT

A 2 h. 5, M. Deschanel fait son entrée.

Les députés ne se pressent pas pour entrer en séance.

A 2 h. 15, M. Brisson vient prendre place au banc des ministres et M. Cavaignac s'assied à sa gauche, puis viennent successivement MM. Delcassé, Tillaye et Peytral.

A 2 h. 25 exactement M. Deschanel ouvre la séance et donne la parole à M. Brisson, président du conseil. (Grand mouvement d'attention).

La déclaration du ministère

M. Brisson monte à la tribune et lit la déclaration suivante :

Messieurs,

L'union entre les républicains et entre les républicains seulement pour gouverner la République et la diriger dans la voie de la démocratie, tel est le sens du vote émis par la majorité dont nous sortons. C'est ce vote que nous voudrions mettre en action, sûrs de répondre par là au sentiment du pays, tel qu'il se dégage des élections générales.

Nous n'avons point d'autre ambition, mais nous en avons le ferme dessein. Limitant volontairement nos efforts, nous voudrions voir le Parlement s'attacher à deux réformes principales : la première est la réforme fiscale. (*Ah ! Ah ! au centre et à droite*). Le gouvernement vous demandera par un projet de loi spécial...

M. Jumel. — C'est notre projet et non le votre.

M. Brisson. — De supprimer la contribution personnelle mobilière et l'impôt des portes et fenêtres et de le remplacer par un impôt sur le revenu qui fondé sur les signes extérieurs de la fortune (*applaudissements ironiques à droite et au centre*) sans vexations ni inquisitions d'aucune sorte, (*Nouveaux applaudissements ironiques sur les mêmes bancs*) sera dégressif. (Les mêmes manifestations se produisent à droite et au centre) de manière à assurer aux petits contribuables de larges dégrèvements allant même jusqu'à une exemption totale à la taxe.

(*Des applaudissements unanimes, les uns ironiques, les autres enthousiastes, se font entendre des bancs de l'extrême-droite à ceux de l'extrême-gauche*).

M. Brisson. — Notre seconde proposition s'inspirera de cette solidarité sociale (*Applaudissements au centre*), sans laquelle il ne peut y avoir de gouvernement véritablement démocratique. Nous vous demanderons de résoudre en profitant de travaux préparés dans la précédente législature la question des retraites pour les travailleurs des villes et des campagnes. (*Applaudissements*).

Indépendamment de ces deux œuvres humaines, nous poursuivrons le vote définitif des deux lois sur le régime fiscal des successions et sur la réforme des boissons, lois examinées déjà par les deux chambres. Nous vous demanderons également la prompte création des chambres d'agriculture que la fin de la législature a empêché de voter (*Acclamations à gauche. Mais tout le centre et la droite se tournent vers M. Méline et l'acclament. Violent tumulte. Le président est impuissant à arrêter les interruptions qui se croisent.*)

M. Brisson. — Le gouvernement appliquera loyalement le système économique établi par la Chambre dans l'intérêt de l'industrie et de l'agriculture.

Il vous demandera de n'y apporter de modifications qu'avec la prudence qui s'impose en vue d'un rétablissement indispensable à nos industriels comme à nos commerçants Il étudiera les moyens de supprimer les excès de la spéculation si nuisibles à notre production industrielle et agricole et au commerce lui-même.

Ce passage soulève à gauche un enthousiasme qui gagne même le centre.

M. Brisson. — Confirmant la tradition de nos devanciers...

M. de Cassagnac. — Vous ne faites que cela. (*Rires à droite et au centre.*)

M. Brisson. — Vous voudrez porter au plus haut point de perfection les instruments de la défense du pays qui ne ménage pas les sacrifices lorsqu'il sent que tout l'argent donné aux administrations de la guerre et à la marine augmente réellement la puissance de la flotte et de l'armée, ces deux chères incarnations de la Patrie.

Nous vous proposerons de résoudre le plus promptement possible la question de l'armée coloniale. La défense de notre vaste empire d'outre mer doit être assuré. Les conquêtes que nous y avons faites ne doivent pas être pour la France une gloire stérile. Il faut appeler dans ce domaine nouveau les énergies qui ne trouvent pas leur emploi dans la métropole et favoriser cette émigration d'intelligence et de capitaux qui permettra l'exploitation des ressources presque intactes de nos colonies Fidèles à une alliance populaire déjà consacrée par une entente, notre politique extérieure demeurera pénétrée du sentiment national qui a inspiré ce grand acte.

Forte de l'appui des représentants du pays auxquels les renseignements ne seront pas ménagés (*applaudissements à gauche*) elle défendra avec une égale vigilance le patrimoine moral et les intérêts matériels du pays. Nous préparerons ainsi le pays au rendez-vous pacifique de l'exposition universelle.

Nous proclamons l'utilité, la fécondité et les bienfaits des propositions. Seulement nous pensons qu'il sera de notre devoir de n'accorder aucune part d'influence dans le gouvernement de la République aux adversaires du régime voulu par la nation à ceux qui ne l'acceptent que pour en mieux combattre les lois essentielles. (*Tumulte à droite, applaudissements à gauche*).

M. Baudry d'Asson apostrophe tout le cabinet.

M. Brisson. — Nous sommes de même résolus à défendre énergiquement contre toute tentative d'empiètement, l'indépendance de la société laïque et de la suprématie du pouvoir civil. (*Applaudissements à gauche*).

M. Brisson. — Nous tiendrons la main à ce que toutes les administrations, et au centre et dans les départements inspirent à l'opinion républicaine et à la jeune démocratie toujours si vaillante la confiance nécessaire, établissent un cordial échange d'espérance et de volonté commune entre les masses profondes du suffrage universel et les pouvoirs publics. C'est le but que nous voudrions atteindre.

Telle est l'œuvre à laquelle nous convions tous les républicains. Le patriotisme des deux Chambres, leur dévouement à la démocratie nous sont garants que par leur concours elles voudront bien faciliter notre tâche.

Demande d'interpellation

M. Deschanel fait connaître qu'il a reçu la demande d'interpellation suivante : « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur sa politique générale. » Signé : Krantz, Cruppi, Jules Legrand et de Beauregard.

M. Brisson. — Le gouvernement est à la disposition de la Chambre.

La discussion immédiate est ordonnée.

M. Castelin. — J'ai déposé une demande d'interpellation qui devrait venir aujourd'hui. Mais, d'accord avec le ministre de la guerre, dont la présence seule est une garantie pour les patriotes, je demande le renvoi à jeudi.

Il en est ainsi ordonné.

Discours de M. Krantz

M. Krantz. — Mes amis et moi avons eu d'autant plus de plaisir à applaudir la déclaration du gouvernement qu'elle aurait pu être signée Méline. (*Applaudissements au centre et à droite*). Mais en interpellant le gouvernement j'ai seulement l'intention de lui demander des explications sur quelques points. Entre les progressistes et les radicaux, il y a deux points essentiels sur lesquels ils diffèrent ces deux points essentiels les radicaux les ont fait connaître pendant la période électorale et par l'intermédiaire de M. Léon Bourgeois que je vois au banc des ministres, les deux points sont l'impôt global sur le revenu et la revision de la constitution. (*Applaudissements au centre.*)

Or, la déclaration est muette sur la revision de la constitution et cette déclaration n'aborde pas l'impôt progressif sur le revenu global. (*Applaudissements au centre*).

M. Camille Pelletan, au milieu du bruit, prononce quelques mots qui ne nous parviennent pas, mais M. Deschanel ne les laisse pas passer.

M. Deschanel. — De telles paroles ne sauraient atteindre que celui qui les prononce. (*Applaudissements au centre*).

M. Krantz. — Ne pouvons-nous pas conclure que l'impôt progressif et global n'a jamais été en vos mains qu'une arme de combat (*Applaudissements au centre et à droite*), mais je n'en veux pas moins féliciter le gouvernement d'avoir écarté cette utopie tout en prenant acte du désaveu qu'il inflige à ses amis (*nouveaux applaudissements au centre, exclamations à gauche*), car s'il y a une majorité pour cette réforme, il fallait la proposer, et s'il n'y a pas de majorité sur ce point, pourquoi, dites-le nous, est-ce un cabinet radical qui siège sur ce banc ? (*Applaudissements prolongés au centre*). Votre déclaration s'étend sur la réforme fiscale, mais cette réforme fiscale que vous nous soumettez, c'est notre projet à nous. (*Applaudissements au centre*). M. Delombre a apporté un système de réforme financière qui en excluait la déclaration et la taxation arbitraire. C'est cette réforme, à peu de choses près que vous, radicaux, vous venez proposer ; mais n'imitant pas les procédés d'obstruction auxquels ont eu recours ici certains partis (*Exclamations à gauche, applaudissements au centre*), nous la voterons, parce que à nous, progressistes, elle nous paraît acceptable. (*Applaudissements au centre, bruit à gauche*).

Mais nous constatons que de votre programme sont absentes les deux réformes cardinalices du parti radical. Votre programme ne dit pas un mot de la revision de la Constitution. Votre déclaration officielle est muette, mais absolument muette sur toutes les idées du parti radical. A quel intérêt subordonnez-vous ces abandons ? Vous dites : « A l'union des républicains. » Cette union, nous l'appelons comme vous de tous nos vœux. Mais je veux demander au président du conseil si nous comprenons de la même façon cette union.

Une voix à gauche : Ce n'est pas probable. (*Bruit*).

M. Krantz. — Nous entendons, nous, le progrès par la marche en avant, mais sans exclure et sans excommunier personne, car tous les députés qui sont dans cette enceinte y sont au même titre. (*Applaudissements au centre*).

Une voix à gauche : Vous n'excommuniez même pas le Pape.

Au centre : Et vous, vous préparez la commune.

M. Coutant. — M. Méline en était. (*Rires*).

M. Krantz. — Oui j'ai le droit de dire que le gouvernement a abandonné son programme pour constituer un cabinet homogène où j'ai le regret de ne pas voir mon honorable ami M. Mesureur. (*Applaudissements au centre*).

M. Pourquery de Boisserin qui interrompt, est rappelé à l'**ordre**.

M. Mesureur. — Je demande la parole. (*Très bien, très bien à gauche*).

M. Millevoye. — C'est une querelle de candidature, (*applaudissements à gauche*) cela ne nous intéresse pas.

M. Deschanel. — Laissez écouter ceux que cela intéresse.

M. Millevoye. — C'est du roman chez la portière. (*Très bien à l'extrême gauche*).

M. Deschanel. — Je ne relèverai pas cette parole, je vous la laisse.

M. Krantz. — Si nous avons interpellé aujourd'hui, c'est que nous, progressistes, nous ne voulons pas qu'on travestisse notre attitude. Pour ma part, je n'ai pas été mêlé à la crise. (*Exclamations*).

Plusieurs voix à gauche. — Cela se voit bien.

M. Krantz. — Le programme du cabinet nouveau diffère trop peu du nôtre pour que nous lui refusions notre concours. (*Exclamations*).

Et bien, au revoir, alors ! (*Rires*).

M. Krantz. — M. le président du conseil doit préciser à cette tribune ses intentions. Il doit dire si son cabinet est un cabinet de division et de combat, et si sous-prétexte d'union, il ne cache pas une pensée de guerre contre certains républicains. (*Applaudissements au centre.*)

Réponse de M. Brisson

M. Brisson. — La question soulevée par l'honorable interpellateur est des plus claires. Ce ne sont pas toujours les programmes électoraux qui déterminent les crises ministérielles et leur solution. Nous sommes ici en vertu du vote émis par la Chambre le 14 juin dernier. (*Applaudissements à gauche.*) Vote de la proposition Ricard et Bourgeois par lequel la Chambre se déclarait prête à soutenir un cabinet s'appuyant uniquement sur une majorité républicaine. (*Applaudissements répétés à gauche.*)

Voilà le vote qui a donné naissance à ce cabinet. La Chambre dira si elle veut

revenir sur ce qu'elle a décidé le 14 juin. (*Applaudissements à gauche.*)

Si elle revient sur ce vote, si elle consent à laisser une part d'influence sur les destinées de la Republique, qu'elle le dise. Le cabinet disparaîtra (*nouveaux applaudissements à gauche*). Le cabinet actuel veut dans l'administration quotidienne de la République, enlever toute part d'influence sur la direction des affaires aux adversaires de la République. Il appliquera à tous la même justice et la même liberté, mais il déniera aux adversaires de la République, la part d'influence qu'ils ont depuis deux ans. (*Applaudissements à gauche*).

Quant à l'impôt sur le revenu, ce n'est pas nous qui avons pris le programme des progressistes, ce sont les progressistes qui ont pris le nôtre. (*Violentes exclamations au centre et à droite, applaudissements à gauche.*)

M. Ribot. — Je demande la parole.

M. Brisson. — Je m'explique. Les divergences ont toujours porté sur le choix entre l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur le revenu. (*Dénégations au centre*).

L'impôt sur le revenu était pour les progressistes le principe auquel on oppose les diverses cédules sur les divers revenus. Or, le gouvernement propose un impôt sur les revenus, c'est-à-dire sur la totalité de la fortune de chaque citoyen. (*Mouvements divers*).

Ce sont les progressistes qui, en adoptant le projet de M. Delombre, sont venus à ce système.

M. P. Delombre. — Je demande la parole.

M. Brisson. — Quoi qu'il en soit, je m'étonne que vous me reprochiez de faire un pas vers les républicains qui sont en face de moi et que vous cherchiez ainsi vous-même à semer la haine et la division.

M. Méline. — Je n'ai jamais abandonné mon programme. (*Vifs applaudissements au centre*).

M. Brisson. — Si vous nous combattez, c'est que vous voulez maintenir dans votre majorité l'influence des ennemis de la République. Si c'est là ce que vous voulez, vous le direz.

Vous connaissez notre programme d'union. J'ai dit à mon ami Bourgeois : « Négligeons les vains discours, *mea mihi consciencia pluris est.* »

(*Cette phrase latine provoque les rires du centre, la gauche proteste violemment.*)

M. Brisson *termine en s'adressant à la gauche et montrant le centre* : « Votre conscience est au-dessus de ces manifestotions. » (*Vives acclamations à gauche.*)

M. Déroulède

M. Paul Déroulède. — (*Mouvement d'attention.*)

Je viens déclarer, qu'avec mes amis, je voterai pour un cabinet qui a pour ministre de la guerre M. Cavaignac, convaincu que je suis, que l'armée sera sauvegardée par lui qui a pris nettement position dans l'affaire Dreyfus, qu'il dira ce qui doit être dit et qu'il fera ce qui doit être fait pour l'honneur de l'armée et pour l'apaisement de la nation.

Intervention de M Cavaignac

M. Cavaignac, *ministre de la guerre.* — Je ne veux dire qu'un mot. Je tiens à déclarer à la Chambre que je ne suis pas moins résolu que mes collègues à défendre le programme politique qui a été apporté à la tribune et que mes collègues ne sont pas moins résolus que moi à servir les grands intérêts nationaux qui sont confiés au gouvernement de la République (*Vifs applaudissements à gauche et sur un grand nombre de bancs.*)

M. Ribot monte à la tribune. (*Applaudissements au centre*).

Discours de M. Ribot

M. Ribot. — Il est de l'honneur de tous de maintenir à la discussion le caractère qu'elle doit avoir et qu'elle a eu jusqu'à ce moment. M. Déroulède est monté à la tribune pour abaisser le débat.

Vif incident

MM. Deroulède et Marcel Habert protestent violemment. (*Tumulte.*)

M. Deroulède (à M. Ribot) : Si quelqu'un a abaissé la France c'est vous, M. Ribot avec votre gouvernement de supercheries et de mensonges. (*Applaudissements sur divers bancs à gauche, bruit au centre, émotion prolongée.*)

M. Deschanel. — Je vous rappelle à l'ordre M. Deroulède. (*Protestation sur les bancs nationalistes. Pendant 5 à 10 minutes le tumulte éclate ce n'est qu'un chassé-croisé de violentes apostrophes.*)

M. Ribot. — Aucune interruption ne modifiera le langage parlementaire que j'entends tenir, au surplus mon langage n'avait aucune intention blessante.

Une voix à gauche. — Au contraire. (*Bruit.*)

M. Ribot. — Je voulais dire que ce serait abaisser le débat que de le ramener soit aux proportions d'une question personnelle entre M. le président du conseil et ses adversaires politiques, soit aux proportions d'une question qui ne figure pas dans la déclaration, autour de laquelle ne tourne pas la politique d'un grand pays comme la France (*Applaudissements au centre et à droite.*) Les explications qui s'échangent actuellement devant le pays sont des explications politiques qu'il appartient aux représentants de la nation d'echanger. (*Très bien !*)

Le président du conseil a rappelé l'ordre du jour voté par la Chambre le 14 juin dernier, en vertu duquel le ministère actuel était fait. Il a dénaturé la partie de cet ordre du jour qui disait que le pays voulait une politique large de réformes démocratiques, avec union des républicains (*très bien ! très bien !*) Moi qui étais avec Charles Dupuy, un des auteurs de cet ordre du jour, j'ai appelé à cette tribune M. Léon Bourgeois qui a demandé de rejeter cet ordre du jour, lequel a été voté contre M. Brisson ou contre M. Bourgeois qui n'en n'ont pas voté l'ensemble. Je dis que s'il fallait ne pas gouverner avec la Droite, il fallait regarder de l'autre côté.)

Voici la vérité parlementaire. Si, comme l'a dit M. Brisson, ce ne sont pas les programmes électoraux qui doivent déterminer les luttes parlementaires, qu'est-ce donc que la politique ? et qu'est-ce que le suffrage universel doit comprendre à toutes ces luttes et à toutes ces combinaisons ? (*Applaudissements au centre et sur divers bancs*). Il faut parler clair au pays. (*Applaudissements au centre, exclamations ironiques à gauche*).

Il y a eu une lutte ardente ; il y a d'un côté un parti ayant conscience de sa force, et dont le programme ministériel d'aujourd'hui a repris toutes les idées et toutes les formules.

M. Coutant. — C'est une interpellation de maroquins. (*Rires*).

M. Ribot. — Ce n'est pas à lui à courber la tête, il a été vainqueur et dans le pays et dans la Chambre. (*Applaudissements au centre, bruit à l'extrême-gauche*), mais il y a d'autre part une autre politique dont M. Bourgeois a tenu le drapeau. M. Bourgeois a déclaré qu'il resterait sur son terrain et qu'il n'abandonnerait pas le programme et la déclaration qui, à ses yeux comme à ceux de M. Cavaignac, était le seul moyen d'indiquer et d'établir le relevé des fortunes individuelles.

MM. Léon Bourgeois et Cavaignac. — C'est inexact.

M. Ribot. — On pourra s'en référer à l'*Officiel*, mais le bruit augmente dans de telles proportions que...

M. Deschanel, *impuissant à le réprimer.* — Ce n'est plus une délibération, c'est un pugilat. (*Violentes protestations à gauche*).

M. Ribot continue. — J'ai le droit de constater que le projet annoncé et rédigé par M. Delombre, a été apporté par M. Burdeau et aussi par moi même en 1895. J'ai le droit de dire que c'est le projet du parti progressiste et que ce projet, le cabinet le lui prend. (*Applaudissements au centre, mouvements divers*).

M. Ribot. — Quand un parti arrive au pouvoir, il doit apporter avec lui les idées avec lesquelles il a livré bataille pendant les élections, sous peine de constituer dans le pays une école de scepticisme qui constitue un véritable désastre. (*Applaudissements prolongés au centre*).

Il y a autre chose que les programmes, il y a la façon de gouverner. (*Applaudissements ironiques à l'extrême gauche*).

M. Lagasse. — Pour la République !

M. Doumergue. — Pour les bureaux de tabac. (*Rires à l'extrême gauche, exclamations au centre*).

M. Ribot. — Eh bien ! mes amis et moi nous voulons un gouvernement qui ne soit pas un gouvernement de combat, un gouvernement qui lutte contre tous les amis de la société ainsi que contre tous les adversaires de la République.

Le gouvernement actuel entend-il s'appuyer sur les partisans du désordre, sur les partisans de la révolution sociale ? (*Mouvement.*) Il ne faut pas d'équivoque. (*Très bien ! très bien ! au centre mouvement prolongé.*)

Le président du conseil a le devoir de s'expliquer clairement et loyalement. (*Applaudissements au centre et à droite*).

Discours de M. Viviani

M. Viviani. — Mes amis et moi nous avons été mis en cause par l'honorable M. Ribot. J'ai écouté avec soin le discours dans lequel M. Krantz a donné une expression enjouée à l'amertume de ses amis. (*Rires et applaudissements*). J'ai écouté également le discours de M. Ribot. Il dit que le cabinet actuel est arrivé aux affaires avec son programme ; dans ce cas ce n'est pas à ses adversaires à s'en plaindre. La raison de leurs plaintes c'est qu'ils sentent qu'avec la présence sur ces bases du cabinet actuel il y a quelque chose de changé dans la République. (*Applaudissements à gauche*). Eh ! bien, c'est parce qu'il y a quelque chose de changé que mes amis et moi nous ferons crédit au cabinet.

L'honorable M. Brisson a confié les ministères de la guerre et de la marine à deux civils.

M. Déroulède. — Le général Billot n'était pas un militaire. (*Rires*).

M. Viviani. — Je m'en félicite Je me félicite aussi de ce que le cabinet nouveau ait confié le ministère des affaires étrangères à un homme qui ne reduira pas le Parlement à aller chercher dans les livres bleus de l'étranger les indications dont il a besoin. (*Vifs applaudissements à gauche*).

M. Méline. — Je proteste énergiquement contre de telles paroles. M. Hanotaux a grandi la France. (*Vifs applaudissements au centre et à droite ; exclamations à gauche.*)

M. Viviani. — Je pense que le ministre de l'intérieur se souviendra qu'il est des départements qui ont été transformés en champs de bataille, mais pourquoi le cabinet se contente-t-il du projet financier de M. Delombre ? Comment l'honorable M. Brisson n'a-t-il pas osé apporter le véritable impôt sur le revenu ? Simplement pour donner un gage à l'union républicaine.

Le parti socialiste ne demandera pas à ce cabinet de faire de la politique socialiste ; cette politique, les socialistes la feront eux-mêmes quand ils auront le pouvoir, en attendant, ils se rallient au drapeau pour livrer la bataille. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs à gauche*).

M. Brisson monte de nouveau à la tribune. (*Mouvement d'attention*).

Brisson répudie les socialistes

M. Brisson. — Ai-je besoin de dire que le cabinet restera le défenseur de l'union républicaine ? La Chambre peut juger combien l'adhésion de M. Viviani et de ses amis est grosse de luttes.

Le président du conseil se tourne vers les bancs socialistes,

— Ces messieurs, dit il, me connaissent. J'ai répudié avec la plus grande vivacité les doctrines du parti de M. Viviani. Dans la dernière campagne électorale, j'ai dû faire jusqu'à 12 affiches pour répudier ses doctrines. (*Rires.*) C'est pour arracher à ce parti sa clientèle que je déposerai les projets de loi qui sont nécessaires. (*Applaudissements à gauche et mouvements à l'extrême gauche.*)

M. de Beauregard monte à la tribune.

M. de Beauregard. — Nouveau dans cette Chambre je suis de ces 200 députés qui regardent leurs anciens pour trouver les renseignements dont ils ont besoin. Pour ma part j'ai observé beaucoup j'ai refléchi et je n'arrive pas à comprendre. (*Exclamations à gauche.*)

Le bruit des conversations couvre les paroles de l'orateur.

La suspension de séance, mise aux voix, est repoussée, mais un grand nombre de députés quittent la salle.

M. de Beauregard reprenant : Oui, je considère M. Millerand comme un collectiviste irréductible. M. Léon Bourgeois a inscrit dans son programme comme un article intangible, l'impôt global et progressif sur le revenu. A cette heure le ministère est formé. (*Bruits de conversations à gauche*).

M. Aynard. — Mais c'est très intéressant, écoutez-donc l'orateur.

Rappelé à l'ordre

M. Pourquery de Boisserin, très emballé, persiste à interrompre, et se fait rappeler à l'ordre avec inscription au procès-verbal. Le député d'Avignon se précipite au pied de la tribune, tandis que l'extrême gauche fait un bruit continuel de pupitre, et invective violemment M. Deschanel, qui agite d'une façon ininterrompue sa sonnette.

On entend M. Pourquery de Boisserin crier à M. Deschanel : Vous êtes un insolent ! (*Vives exclamations au centre*).

M. Deschanel, *ironique.* — Je suis un très mauvais juge en cette matière.

M. Chauvin. — Retirez-vous alors. (*Tumulte*).

M. de Beauregard — Pour moi, je m'insurgerai toujours contre la tyrannie de ceux qui ne veulent pas laisser parler ceux qui leur déplaisent. (*Très bien*), la vérité est que le cabinet nouveau s'est emparé du programme progressiste (*Applaudissements au centre, bruit prolongé.*) Comment se fait il que le parti radical écarte son programme ? (*Interruptions, tumulte à l'extrême gauche*).

M. Deschanel. — Quel triste spectacle ! La tribune n'est plus libre, c'est l'assassinat de la liberté de parler, il n'est pas possible qu'il n'y ait pas une révolte dans tous les cœurs sincères ! (*Applaudissements au centre et à droite*).

M. de Beauregard, *reprenant son discours.* — En 1889, M. Cavaignac disait que le pays était las des ministères modérés qui ne savent pas être modérés aussi bien que des ministères radicaux qui ne savent pas être radicaux. (*Applaudissements au centre*).

Si le cabinet actuel abandonne l'impôt global sur le revenu serait-ce parce que l'impôt n'aurait jamais été entre les mains des radicaux qu'une arme de guerre. (*Très bien au centre*).

Une voix à gauche. — M. Krantz l'a déjà dit.

M. de Beauregard. — Est-ce que les radicaux veulent brûler cet impôt dans cette législature, sauf à le reprendre dans quatre ans ? (*Bruit*). Mais en agissant ainsi ils feraient une politique de renégats. (*Applaudissements au centre, vives protestations à gauche. MM. Coutant et Zévaès s'agitent et lâchent quelques aménités à l'adresse de l'orateur que le centre soutient de ses applaudissements*). La vérité est que le cabinet actuel a pris le programme modéré comme un bouclier.

Pendant qu'il essaiera d'endormir les progressistes par des douces paroles il essaiera de travailler sa majorité pour pouvoir un jour sortir le programme radical et le lui imposer. (*Applaudissements au centre.*)

C'est pourquoi nous tous progressistes, ennemis de l'impôt antidémocratique, de l'impôt global, nous voterons immédiatement contre le cabinet. (*Applaudissements au centre.*)

Les radicaux prétendent prendre les idées des modérés pour les appliquer eux-mêmes. Pour cette œuvre le cabinet ne peut compter sur le parti auquel j'appartiens. (*Cris: clôture, clôture.*)

La clôture est prononcée.

Le président. — J'ai reçu 5 ordres du jour : le premier de MM. Dujardin-Beaumetz, de Laporte et Bérard, le 2e de MM. Dubief, Isambert et Codet, le 3e de M. Lazy, le 4e de M. Grandmaison, le 5e par MM. Krantz, Jules Legrand et de Beauregard.

M. Brisson. — Le gouvernement n'accepte que les 2 premiers ordres du jour, qui sont l'un et l'autre ainsi conçus : La Chambre confiante dans le gouvernement passe à l'ordre du jour (*Très bien à gauche.*)

LES ORDRES DU JOUR

M. Deschanel. — La priorité n'étant pas contestée, je vais consulter la Chambre sur l'ordre du jour de M. Dujardin-Beaumetz. mais j'ai reçu une addition présentée par MM Rose et Lasserre ainsi conçue : « Pour appliquer une politique qui exclue la revision et l'impôt sur le revenu... (*Mouvements prolongés*)

Le gouvernement n'accepte pas l'ordre du jour tel qu'il a été rédigé par M. Dujardin-Beaumetz Il repousse toute addition, comme une marque de défiance. (*Applaudissements à gauche*).

M. Deschanel. — J'ai reçu un ordre du jour présenté par M. Baudry d'Asson. (*Cris : Au scrutin ! Au scrutin !*).

L'ordre du jour de M. Dujardin Beaumetz est mis aux voix. L'agitation est à son comble. Tous les nationalistes et une partie des antisémites votent pour le cabinet. Des tribunes, on peut se rendre compte que les bulletins blancs, c'est-à-dire « pour », sont en majorité.

Le scrutin, néanmoins, donne lieu à pointage.

La séance est suspendue. Les amis du cabinet se répandent dans les couloirs, annoncent qu'il triomphe avec près de 100 voix de majorité.

Enfin à la reprise de la séance M. Deschanel annonce les résultats du pointage.

L'ordre du jour est adopté par 316 voix contre 230. (*Applaudissements prolongés à gauche, cris de Vive la République*).

Le président met alors aux voix la disposition additionnelle proposée par MM. Rose et Lasserre.

Cette addition repoussée par le gouvernement est repoussée par 314 voix contre 251.

M. Deschanel lit la lettre de démission de M. Sarrien comme vice-président de la Chambre.

M. Peytral, ministre des finances, déclare qu'il déposera lundi le projet des 4 contributions et demande à la Chambre de nommer au plus tôt la commission chargée de l'examiner.

La séance est levée à 6 h. 15

Séance lundi.

DÉTAILS RÉTROSPECTIFS

Paris. — On nous raconte que ce matin la réunion des républicains progressistes a été des plus agitées. Le comité directeur aurait manifesté certaines hésitations.

Il aurait laissé entrevoir son désir de reculer de quelques jours le débat, mais de nombreuses et vives protestations se sont élevées. M. de Beauregard, notamment, a prononcé un discours énergique, préconisant l'action immédiate, et applaudi à tout rompre par l'assemblée.

On ne pouvait plus reculer et les chefs se voyaient contraints de suivre leurs troupes. La réunion confirmant sa décision précédente chargeait MM. Krantz, Cruppi, de Beauregard et Legrand d'interpeller le nouveau cabinet sur sa politique générale. On laissait au comité directeur le soin de suivre le débat et de s'inspirer de la marche de la discussion et des incidents qui pourraient se produire pour rédiger l'ordre du jour à opposer à celui de gauche.

LE SÉNAT

PRÉSIDENCE DE M. LOUBET, PRÉSIDENT

Séance du 30 juin 1898

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Sarrien lit la déclaration fréquemment interrompue par les applaudissements de l'extrême gauche.

M. Fresneau. — Je demande la parole pour répondre au ministre.

M. le président. — On ne peut pas répondre à une déclaration.

M. Fresneau. — Je suis depuis cinquante ans au Parlement, je crois avoir le droit de répondre à un ministre. Je demande la parole.

Le president. — Le garde des sceaux a parlé au nom du gouvernement.

M. Fresneau. — C'est une raison de plus pour que je demande la parole. Je veux user de mon droit et si le président n'a pas assez l'expérience du Parlement (*oh ! oh ! murmures nombreux*) je demande que par un vote le Sénat me retire la parole.

Le président. — Personne n'a la prétention de vous interdire la parole, mais ce qui vous est interdit c'est de répondre à une déclaration du gouvernement.

M. Fresneau. — Vous interprétez, mais vous n'appliquez pas le règlement, c'est moi qui ai rédigé l'article du règlement que j'invoque.

M. Audren de Kerdrel soutient la thèse de M Fresneau. Il cite un précédent.

M. Fresneau. — Je demande à interpeller le gouvernement. (Exclamations à gauche).

Le président. — Quel est l'avis du gouvernement ?

M. Sarrien. — Cette interpellation portant sur la politique générale, je demande que la date n'en soit fixée qu'en présence du président du conseil. (*Assentiment.*)

Le Sénat ajourne les projets à l'ordre du jour et fixe sa prochaine séance à mardi.

La séance est levée à 3 heures.

APRÈS LA SÉANCE

La lecture de la déclaration ministérielle a été plusieurs fois interrompue par les bravos de l'extrême gauche et par les murmures de la droite et du centre. Quant à l'intervention de M. Fresneau elle ne pouvait avoir aucun résultat, M. Loubet lui refusant la parole en vertu d'un article formel du règlement. L'interpellation du sénateur du Morbihan, si elle a lieu ne réussira pas davantage.

A l'issue de la séance, la plupart des sénateurs sont partis pour la Chambre. Il n'est resté personne au Luxembourg ; il est incontestable que la majorité de l'assemblée est hostile au cabinet. mais les déclarations de ce dernier n'ont nullement choqué les progressistes et si l'interpellation de M. Fresneau avait été discutée aujourd'hui, le cabinet aurait eu une forte majorité.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAINE

L'ATTITUDE DES PUISSANCES

Vienne. — Dans les cercles autorisés, on dit que le bombardement que les Américains se proposent d'effectuer contre les côtes d'Espagne fait l'objet de nombreux échanges de vues entre les cabinets européens.

L'opinion générale à Vienne est que les puissances ne permettraient pas cette opération. On dit même que des négociations confidentielles sont entamées entre les diverses puissances.

On ajoute que le cabinet de St-Pétersbourg propose de prendre l'initiative d'une intervention et que les puissances sont prêtes à intervenir.

A Cuba

AUTOUR DE SANTIAGO

Londres. — On mande de New-York :

Le général Pando n'aurait pu effectuer sa jonction avec le général Linarès. Il a du reculer avec cinq bataillons qui ont quitté Manzanino il y a 5 jours.

Le général Pando a vu échouer la tentative d'amener 10.000 hommes pour défendre Santiago. C'est sur son arrivée que les Espagnols basaient leur unique espoir de repousser l'ennemi.

Le général Shafter aurait déclaré qu'il était à même de prendre Santiago en 48 heures, mais il préfère n'opérer l'attaque définitive qu'après l'arrivée des 9.000 hommes de renfort qui se sont embarqués à Tempa, hier mercredi. Il aurait ainsi à sa disposition 29.000 hommes.

On éprouve beaucoup de difficultés à hisser l'artillerie de siège.

Dans une interview entre M. Hearst, correspondant du *New-York Journal* et le général Shafter, ce dernier a déclaré que l'amiral Cervera était dans l'impossibilité par suite de la position qu'il occupe de tirer sur les forces débarquées.

Il faut d'abord chasser l'ennemi et prendre le fort Morro avant de pouvoir enlever les mines qui sont dans le canal et permettre ainsi à la flotte de l'amiral Sampson d'entrer dans le port.

Le général Shafter aurait ajouté qu'il ne pense pas que les Espagnols de l'armée de Santiago dépassent 12.000 hommes et offrent une sérieuse résistance.

L'artillerie et la cavalerie espagnoles sont insuffisantes.

Il est probable aussi que l'assaut aura lieu quand les forces américaines auront pris position.

« Nous pouvons aussi, aurait-il déclaré, décider d'affamer la garnison au lieu de faire un assaut direct. Nous n'avons pas besoin de perdre des hommes ».

Calixto Garcia dit que la victoire est certaine et qu'il suffira de deux jours pour prendre la ville.

Le croiseur *Yale* apportera 20.000 uniformes légers pour remplacer ceux que les troupes ont dû laisser à cause de la chaleur.

UN ÉCHEC AMÉRICAIN

Madrid. — Un navire américain a essayé de forcer l'entrée du port de Casilda, mais se trouvant sur le point d'échouer, il a dû renoncer à sa tentative.

DESTRUCTION D'UN CUIRASSÉ AMÉRICAIN

New-York. — D'après un télégramme de Kingston (Jamaïque), que nous reproduisons sous toute réserve, le consul espagnol dans cette ville a reçu une dépêche de Santiago annonçant que le croiseur américain *Brooklyn*, frappé d'un obus, a coulé bas, que le commodore Schley et vingt-quatre marins ont été tués.

Un grand enthousiasme règne parmi les Espagnols à Kingston.

Le bruit court également qu'une mine formidable a été placé à Santiago, dans le but de faire sauter la moitié de l'armée américaine quand celle-ci entrerait dans la ville.

Le consul espagnol croit à l'exactitude de cette nouvelle.

Londres. — Le combat naval devant Porto-Rico continue. Un nouveau télégramme qui vient d'arriver semble confirmer la perte du *Brooklyn* et la mort du commodore Schley.

Petites Nouvelles

Paris. — Aujourd'hui, à midi, ont été célébrées à l'église Saint-Ferdinand-des-Termes les obsèques de Mlle Jeanne Ludwig, sociétaire de la Comédie Française.

ÉCHOS DE PARTOUT

La presse jaune.

Les hostilités que nous avions déjà signalées entre les journaux de New-York, le *World* et le *Journal* qui rivalisent pour donner les plus sensationnelles nouvelles de la guerre, continuent plus âpres que jamais et donnent lieu à d'amusants incidents qui rappellent en les égalant, s'ils ne les dépassent pas, les polémiques de ce genre dans la presse européenne.

Le *Journal* qui accuse le *World* de lui voler ses dépêches, a tendu à son rival un piège pour le prendre en flagrant délit. Dans son numéro du 10 juin, il conte comment il s'y est pris. Son correspondant a intercalé dans une de ses dépêches cette nouvelle : « Le colonel Reflipe W. Thenuz un artilleur autrichien de

---

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 1er juillet 1898.

— 11 —

LES NOELLET

Par René BAZIN

Et le silence recommence entre eux, et la Roussette court toujours grand train sur ses jambes menues qui ne soulèvent aucun écho.

Pierre est pâle, en effet, non pas de froid, mais d'une émotion qui augmente à mesure que la ville approche. Voici les premières maisons. Derrière les vitres, il y a partout des têtes curieuses, des enfants qui rient à la neige et aux passants, des bonnes gens heureux d'être à couvert.

Pierre Noellet ne salue personne. La carriole s'arrête devant la petite porte du collège. Le père descend pour se dégourdir, et traverse à moitié la première cour. Il a coutume de faire ainsi. Et là; au milieu du sentier balayé qui fait de grandes dents sur la neige :

— Allons, mon bon gars, dit-il, en tendant sa main large ouverte à son fils, je n'aurai plus souventes fois à te reconduire ici, maintenant. Ça sera loin, sais-tu, ta nouvelle maison, l'an prochain !

Il voulait parler du séminaire d'Angers.

Mais Pierre, qui ne lui avait pas lâché la main, l'attira à lui, pencha la tête sur l'épaule de son père, et lui dit d'une voix étouffée ;

— Je ne serai pas prêtre !

Et aussitôt il s'échappa par le sentier, et disparut dans les bâtiments du collège.

Le métayer s'était roidi sous le coup. Tout son corps tremblait. Etait-ce possible ? Avait-il bien entendu ?... « Je ne serai pas prêtre ! » Non, c'est un mauvais rêve... Pierre n'a pas pu dire cela ! Où est-il donc ? Parti, enfui comme un coupable... Et ce silence le long de la route, cette pâleur surtout... « As-tu froid, petit ? » Et cette voix étranglée tout à l'heure. Il avait honte... C'était donc vrai ?

— Oh ! Pierre, Pierre...

Il demeurait immobile, les yeux fixés sur la porte par où son fils avait disparu, si troublé dans la paix cinquantenaire de son âme de paysan, qu'il ne remarquait pas une demi-douzaine d'écoliers, arrivés après lui, et qui l'observaient curieusement. La neige recommençait à tomber, et saupoudrait de blanc sa veste de droguet. Un professeur, traversant la cour, s'arrêta.

— Maître Noellet, dit-il, est-ce que vous attendez quelqu'un ?

La vue de cette soutane de prêtre produisit sur Julien Noellet une impression si étrange, qu'il ne put répondre, ayant des sanglots plein la gorge. Et il s'en alla, sans trop savoir ce qu'il faisait, poussé par l'instinct de fierté sauvage qui fait s'enfuir les bêtes blessées.

— Hue ! la Roussette, hue ! cria-t-il, à peine remonté dans la carriole ; la Roussette partit comme un trait. Et les gens qui connaissaient le métayer de la Genivière, s'étonnèrent de le voir remonter au galop une côte aussi rude. Les tournants, les descentes, les montées, tout fut franchi à cette allure désordonnée. Penché en avant, son chapeau rabattu sur ses yeux, il laissait courir la jument sans aucun souci d'éviter les fossés ou les rares voitures engagées sur la route. Les guides flottaient. La neige tourbillonnait, et il ne songeait pas même à se couvrir de la limousine étendue au fond de la carriole.

« Je ne serai pas prêtre, je ne serai pas prêtre !» il ne pensait qu'à cela, il n'entendait que cela. Tant de ruines tenaient dans ces quelques mots ! tant de souvenirs lui revenaient de la petite enfance de Pierre, des choses qu'il avait retenues et qui faisait bien augurer de l'enfant ! Et les luttes, et les hésitations avant de lui permettre le latin, et les durs sacrifices d'argent consentis pour lui seul ! Tout cela perdu. Et puis la honte, la honte dans le pays qui savait pourquoi on l'avait élevé !

Jamais le pauvre Noellet n'avait porté un pareil poids sur son âme.

Et la Roussel galopait, galopait, sur la neige épaissie.

Il ne s'arrêta que dans la cour de la ferme, laissa la bête en sueur sous l'averse glacée, et, ouvrant brusquement la porte de la salle où la famille tranquille, abritée, attendait son retour, dans ce nid tiède qu'il aimait, au coin de la cheminée où il veillait d'habitude, pendant plus d'une heure il pleura sans rien dire.

Les enfants, stupefaits d'abord, s'éloignèrent peu à peu, le cœur gros de voir pleurer leur père.

La femme resta. Mais, quand elle chercha, timidement, à savoir quelque chose, d'un regard il lui fit comprendre qu'il voulait garder son chagrin pour lui seul.

Elle pensa que cela ne durerait guère, qu'une nuit suffirait peut-être à faire disparaître une peine si subitement venue. Mais le métayer était atteint dans la racine même de sa joie. Il demeura triste.

Après le dîner de midi ou le souper, il ne restait plus, comme autrefois, assis à sa place, contemplant tour à tour ses enfants avec une tranquillité joyeuse et attendrie. A peine les repas finis, il se levait, sous prétexte qu'il avait à faire dans les étables ou dans la grange ; il fuyait la maison, et la métayère, ignorant tout, disait parfois :

— Si seulement Pierre était là, il le dériderait !

IX

A la longue cependant, Julien Noellet, trop malheureux de son secret, voulant aussi prendre l'avis d'un homme sage avant de retirer son fils du collège, — car à quoi bon l'y laisser maintenant ? ne valait-il pas mieux qu'il reprît sa place au manche de la charrue ? — se résolut à consulter l'abbé Heurtebise.

Il se rendit au presbytère de Villeneuve, un soir de printemps, à la brune, de peur d'être reconnu : depuis quelque temps il se sentait plus timide et s'imaginait voir sur le visage des gens des choses qu'ils ne pensaient pas.

Au lieu de prendre la grande route, ce fut par le sentier qui longe le jardin de Mélie Rainette qu'il s'achemina, de son pas lent et balancé, semblable à celui de ses bœufs.

Des odeurs douces montaient du revers des fossés. Les bourgeons gonflés avaient l'air de petits fruits noirs sur les branches. Il y avait un commencement timide de printemps. Noellet ne le remarquait pas. Mais Mélie Rainette, plus jeune, entendait bien dans son cœur la chanson du renouveau.

Elle avait lavé tout le jour. A présent, elle ramassait le linge sec étendu sur la haie, chemises, serviettes ou bonnets, qu'elle empilait ensuite sur son bras gauche, en paquet mousseux, comme un bouquet blanc. Quand le métayer passa, dans le creux du sentier, elle reconnut son pas, et s'arrêta de travailler.

— Bonjour ! dit-elle, par-dessus la haie. Où allez-vous à cette heure, maître Noellet ?

Malgré l'ombre, il la reconnut aussi, à la voix qu'elle avait fine, à la lueur fuyante qui dessinait encore le profil de son visage et de sa taille.

— On a des affaires à toute heure, dit-il sentencieusement. Tu vas bien, Mélie ?

— Contente comme un pinson, fit-elle, à cause du beau temps que j'ai eu pour ma lessive. Il y a des jours comme ça : on est heureuse de vivre.

— Tant mieux, dit il, tout le monde n'est pas comme toi.

Le métayer hâta le pas, et arriva bientôt à Villeneuve.

L'abbé Heurtebise l'emmena dans son pré.

Pendant une heure, ils se promenèrent le long des ruches d'abeilles que cet homme austère aimait.

Ni l'un ni l'autre n'étaient grands parleurs.

Leur conversation fut un échange de mots graves, coupés de longs silences qui servaient de commentaires aux paroles déjà dites et de préparation à celles qu'on allait dire. Ils se comprenaient d'ailleurs fort bien. Ils s'entendaient réfléchir l'un l'autre, étant tous deux de la Vendée peu causante et songeuse.

— L'affaire est très sérieuse, dit en substance l'abbé. Il m'a fait peur tout jeune, ton Pierre, à cause de son orgueil... Et, depuis, je me suis même demandé une chose... Mais nous verrons bien... Crois moi, ne le retire pas du collège... Ne l'interroge pas avant six mois... Six mois peuvent changer un homme. J'espère un peu... Quoi qu'il arrive, considère qu'il est perdu pour la charrue. Vois-tu, mon pauvre Noellet, ceux qui ont vécu dans les livres ne vivront pas dans les métairies.

Il termina ainsi :

— Les deux fils, dit l'abbé, sont nés la même année ?

— Oui.

(A Suivre)

grand renom en Europe, a pris part à l'engagement d'Aguadores ».

Le *World* imprima sans sourciller cette nouvelle dans son compte rendu du bombardement. Et aussitôt le *Journal* pour convaincre son confrère de piraterie caractérisée, a déclaré que ce colonel n'avait jamais existé, que son correspondant avait glissé cette information fantaisiste dans ses dépêches pour prouver que le *World* les volait. En effet, le nom du fameux colonel est tout simplement l'anagramme de cette phrase : « We pilfer the news », qui signifie : Nous filoutons les nouvelles.

Voilà comment le *Journal* a fait avouer par le *World* lui-même son délit et lui a monté depuis une scie avec le colonel « We-Pilfer-The News » dont il publie une grotesque et truculente silhouette dans ses colonnes.

—«»—

Dans le train.

La gaîté ne perd jamais ses droits.

Dans le train spécial qui ramenait, samedi soir, les membres de la Société des guides invités à l'inauguration du château royal d'Ardenne, on a dansé depuis Laon jusqu'à Paris.

De la frontière belge on lançait, en effet, une dépêche au chef de gare de Laon, le priant de se procurer un orchestre que le train prendrait à son passage. Une heure après, montaient dans le wagon-restaurant, dont les tables et les chaises étaient enlevées, un violon, une flûte et une contre-basse.

Aussitôt, quadrilles, valses commençaient ; puis c'était le tour du cotillon, dont les accessoires consistaient pour la plupart en pains d'épices de Dinant.

Le train passait devant Saint-Denis quand une farandole générale parcourait tous les couloirs pour se terminer sur le quai de la gare du Nord, où l'on se séparait au milieu d'un dernier éclat de rire.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un convoi de chemin de fer est transformé en salle de bal. Impossible d'être plus « dans le train ».

UN VIEUX MARIN miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte à laquelle il doit son salut, et qui assure la guérison radicale de toute maladie causée par **VICES DE SANG**, Dartres, Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Gastrite, Anémie, Goître, Maladies secrètes, etc. Écrire : **L. Gervat, 45, rue de la République, Lyon.** Réponse explicative. *Brochure gratis.*

POSTES ET P.-L.-M.

Depuis l'organisation du service d'été, les plaintes continuent à être aussi nombreuses que vives, soit de nos abonnés, soit de nos dépositaires, les journaux n'arrivant plus qu'à une heure assez tardive de l'après-midi, même le soir ou seulement le lendemain.

C'est une véritable désorganisation du service qui ne saurait se prolonger davantage et contre laquelle nous avons le devoir de protester au nom de nos lecteurs des environs comme de ceux des départements voisins qui recevaient auparavant les journaux lyonnais dans la matinée.

GUÉRISON DES HERNIES **Maladies des Femmes (Chutes derangements, fibromes, troubles nerveux consécutifs), Dilatation d'estomac, Rein flottant, etc.**
Traitement rationnel, simple, peu coûteux par une nouvelle méthode assurant une guérison rapide et sûre, supprimant ceintures et bandages. M. et Mme A. GAUTHIER, *30, rue Ferrandière, Lyon*, reçoivent les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 2 à 4 heures. Attestations nombreuses. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

Chronique Locale

Bulletin météorologique du 30 juin. — Hier matin à sept heures, de toutes les températures observées en Europe, la plus élevée (26°) a été notée sur le S. de l'Italie et la plus basse sur la France centrale; le thermomètre est descendu à 10° à Limoges, tandis qu'il marquait 12° sur la mer Blanche.

Quant à la pression atmosphérique, elle a encore augmenté sur tout le continent et elle est très élevée sur la France (Limoges 77. m/m). Le temps est au beau.

Le prix du pain. — Le syndicat de la boulangerie de Lyon a fixé comme suit le prix du pain, pendant le mois de juillet.

Pain blanc..... 0,45 centimes le kil.
Pain de ménage 0,40 — —

Soit une baisse de 3 centimes par kilog. sur le mois passé.

Concert sur la place Morand. — A partir du 3 juillet, une fanfare de cavalerie se fera entendre sur la place Morand chaque dimanche, de 5 à 6 heures du soir.

Les ouvriers d'art au point de vue militaire — On se rappelle que le conseil d'Etat, sur une consultation du ministre de la guerre, avait décidé que les dessinateurs mécaniciens et architectes ne peuvent bénéficier de la dispense de deux années de service concédée aux ouvriers d'art.

Cette décision a soulevé de nombreuses protestations parmi les intéressés, dont certains ont passé dernièrement le concours réglementaire et ont été classés en rang utile pour obtenir la dispense.

En raison de cette situation, le ministre de la guerre vient de décider que les dessinateurs mécaniciens et architectes ayant passé le concours avec succès, jouiront du bénéfice auquel le concours leur donne droit mais que l'année prochaine ils ne seront pas admis à concourir s'il n'intervient aucune modification à la loi.

Tombée de sa hauteur. — La dame Jeanne Jacquet, 78 ans, en passant sur le boulevard de la Croix Rousse, est tombée à la suite d'un faux pas et s'est fait de fortes contusions à la jambe gauche. Transportée à l'hôpital.

REMISAGE CYCLES, AUTOMOBILES. *1, pl, Helvétie*

Vol audacieux. — Un individu de 35 à 40 ans se présentait hier au domicile de M. Lapierre, officier d'administration, et trouvait le moyen, malgré l'absence du propriétaire, de [illegible] en visite.

La bonne de la maison, sans [illegible] l'ayant perdu [illegible], le filou en profita pour s'emparer d'une montre en or de 110 francs, d'une chaine et d'un médaillon de même métal d'une valeur de 150 francs.

La rafle opérée, il se trouva importun et disparut en disant qu'il reviendrait voir M. Lapierre. Inutile de dire qu'il n'a pas tenu sa promesse.

Cheval emporté. — A 6 heures 1/2 du soir, le sieur Noirat, cocher de fiacre, conduisait un cheval attelé à une voiture de place, lorsque tout à coup, l'animal, ayant pris peur, s'engagea à fond de train dans la rue de l'Antiquaille.

Le conducteur voulant le maîtriser, tomba sur la chaussée et se fit de légères blessures au genou et à la main droite.

Relevé aussitôt, il fut transporté à l'hôpital de l'Antiquaille, d'où, après pansement, il fut accompagné à son domicile.

Quant au cheval, il avait été arrêté peu après, sans avoir heureusement causé d'autre accident.

Voisin encombrant. — Le sieur Bouchet, rue Ste Marie, 2, avait signifié son congé à un de ses locataires, le nommé Rochet. Vexé du procédé, celui-ci se mit à faire un charivari quotidien et épouvantable dans l'immeuble d'où le chassait le peu accomodant propriétaire.

Mais cela gêna tant et si bien les voisins qu'ils portèrent plainte au commissaire de police qui mettra à la raison le tapageur personnage.

Arrestations — Ont été écroués les nommés : Dumas, outrages aux agents ; Rohérig, infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

A la gare de Perrache. — A 2 h, 1/2 hier matin, les gardiens de la paix ont trouvé le nommé François Dupont, couché sous le hall de la gare de Perrache. Interrogé, cet individu, d'origine suisse, a déclaré être sans ressources et sans travail depuis deux mois. Il a été laissé à la disposition du commissaire de police.

Concerts Bellecour — A la suite de nombreuses demandes, l'administration des Concerts Bellecour a décidé la création d'abonnements demi-saison au prix de 9 fr., valables du 1er juillet à la fin de la saison.

Ces abonnements seront en vente au contrôle du concert et tous les jours à la salle des dépêches S.P.A., 16, rue Confort.

— Aujourd'hui, grande fête artistique avec le concours du baryton Thonnerieu.

Au programme symphonique figure la « Marche Pompeuse », de Valentin Neuville (première audition), et l'ouverture dramatique de « Patrie », de Bizet

Charbonnières-les-Bains. — Le concours de tir organisé par la municipalité, au profit des Ecoles communales, commence dimanche 3 juillet.

Bientôt seront exposés les prix nombreux généreusement offerts, et, dont plusieurs ont une réelle valeur

Nous espérons que les meilleurs tireurs Lyonnais ne dédaigneront pas de prendre part à ce concours.

Régates de Villevert-Neuville. — Dimanche prochain 3 juillet, les bateaux à vapeur *Les Parisiens* feront le service entre Lyon et Villevert.

Aller : 1er départ de Lyon, 8 heures du matin ; 2e départ, midi 1/2.

Retour : 1er départ de Villevert, 5 h. 3/4 du soir; 2e départ, 6 1/4 du soir.

Théâtre des Célestins. — La représentation qui sera donnée au Théâtre des Célestins, le mercredi 6 juillet par la tournée E. Simon, avec le concours de M. Galipaux, du Vaudeville, Mme Marie Kolb, de l'Odéon, et Mlle Marie Burty, du Palais-Royal, se composera de l'un des grands succès du Théâtre du Vaudeville : *Bas bleus*, vaudeville en trois actes, de M. Albin Valabrègue, avec Galipaux, dans le rôle qu'il a créé et joué plus de cent fois de suite à ce théâtre, et Marie Kolb à côté de lui dans le principal rôle.

On terminera la soirée par l'*Agence dramatique*, espèce de revue, jouée à Paris dans les soirées de gala et de bienfaisance, et composé de scènes dans la salle, imitations, suggestion, *escamotage, monologues, chansonnettes* enfin pièce irrésistible et qui vaut un triomphe à Galipaux et à Mary Burty partout où ils la jouent.

Arènes lyonnaises. — A défaut de Monnier que le mauvais temps nous a empêchés d'applaudir dimanche dernier, et qui, engagé pour le 3 juillet à Montpellier ne pourra revenir à Lyon que pour une course prochaine, nous aurons après-demain, à nos Arènes, le matador Metraïa et la réputée cuadrilla qui à Montpellier même (pays où l'on ne prodigue pas inutilement les applaudissements) ont obtenu le 26 juin un triomphe complet.

Ce fait en dit plus long que tout discours. Inutile d'insister.

GENTIANE FRANÇAISE APÉRITIF HORS PAIR

NOUVELLE RÉDUCTION des PRIX
Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne

Kina-Perrier, *Apéritif*

HERNIES 30 ans de succès
sans opération et souvent **en 15 jours**, guérison radicale (supprimant les bandages)
Les preuves irréfutables sont à l'appui.
Dr GAILLARD, de *l'Université américaine de Philadelphie*, médecin de la Faculté de Montpellier, 1, quai Charité, à LYON.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Grenoble. — C'est par erreur que M. l'abbé Mollière a été nommé curé de Verna.

M. l'abbé Tramon, vicaire à St-Symphorien-d'Ozon, est nommé vicaire à St-Pierre, de Voiron ;

M. l'abbé Fuzat, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St Symphorien-d'Ozon ;

M. l'abbé Peillet, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Chef ;

M. l'abbé Barral, nouveau prêtre, est nommé vicaire à La Bâtie-Montgascon ;

M. l'abbé Rey, vicaire à Cessieu, est nommé vicaire à Allevard ;

M. l'abbé Pelin, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Cessieu ;

M. l'abbé Désiré Chabert, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Rives.

ASSISES DE LA HAUTE-LOIRE

Président : M. Bouisson, conseiller à la cour d'appel de Riom, assisté de MM. Lavastre et Lenormand, juges au tribunal civil.

Emission de fausse monnaie

Le 18 avril dernier, deux individus entrèrent dans un débit de boisson tenu par le sieur Pays et payèrent les consommations qu'ils avaient prises avec deux pièces de cinquante centimes que le débitant reconnut être fausses.

Après une enquête, le commissaire de police apprit que ces individus habitaient non loin de là dans une chambre garnie. [illegible] monnaie. Soixante-sept pièces de cinquante centimes, semblables à celles qu'ils avaient données à Pays, furent également trouvées chez eux.

Les deux inculpés reconnaissent leur crime, mais ils se rejettent réciproquement la part principale de culpabilité.

Après un réquisitoire de M. Vialla, substitut et deux plaidoiries, l'une de M. Autier et l'autre de Me Marsset, Riffard a été condamné à 5 ans de travaux forcés et Jouffre à 5 ans de prison.

Infanticide

A l'audience suivante, le jury avait à statuer sur le sort de la veuve Chausse, âgée de 40 ans, ménagère à Langeac, accusé d'infanticide.

Grâce à la plaidoirie de Me Vignon, le jury a rendu en faveur de l'inculpée un verdict négatif

Elle a été aussitôt mise en liberté.

CHOCOLAT CÉRÉALE
Institution Kneipp de France
DÉLICIEUX AU GOUT
Le Seul qui n'échauffe pas
IMMENSE SUCCÈS!!
DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON

DÉPARTEMENTS

AIN

Châtillon sur Chalaronne. — *Concours musical.* — Un festival-concours d'orphéons, d'harmonies et de fanfares aura lieu les 3 et 4 juillet 1898 à Châtillon-sur-Chalaronne.

Le samedi 2 juillet, à 8 heures et demie du soir, brillante retraite aux flambeaux par la Société philharmonique de la ville, la compagnie des sapeurs-pompiers et les sociétés déjà arrivées.

Le dimanche 3 juillet, à 9 heures un quart, réception de la musique d'honneur, des membres du jury et des invités ; à 9 heures et demie, concours à vue ; à 10 heures et demie, concours d'exécution ; à 2 heures et demie, grand défilé ; à 4 heures, grand concert sous les Halles et distribution solennelle des prix.

A 8 heures et demie, feu d'artifice ; à 9 heures, grand bal de nuit féerique.

Le lundi 4 juillet, à 9 heures, concours d'honneur ; à 2 heures, concert ; à 4 heures, jeux divers ; à 8 heures, grand bal champêtre.

La Fanfare Lyonnaise prêtera son concours à ces fêtes.

LOIRE

Saint-Chamond. — *Concert.* — Dimanche, 3 juillet 1898, à 5 h. 1/2, concert au jardin public donné par la Société de symphonie.

Programme : 1° The "Liberty" Bell, marche, J.-P. Sousa : 2° La Mascotte (Audran), fantaisie, A. Corbin ; 3° Sérénade espagnole, boléro, A. Lamotte ; 4° La Poupée de Nuremberg, ouverture, A. Adam ; 5° Les Fleurs du Printemps, suite de valse, N. Bousquet.

Firminy. — *Concours de tir des Archers.* — Le grand concours de tir des Archers de Firminy a eu lieu le dimanche 25 courant. Nous donnons ci-après les résultats de ce grand concours.

1re catégorie : 1er prix par 5 coups, M. Jurine, du jeu de Vienne ; 1er prix par 3 coups, Gourjon, du jeu de Montplaisir ; 1er prix par 2 coups, Robert, du jeu de Firminy ; par un coup, 1er prix, Graillon, du jeu de Montplaisir ; 2° Grouillat, du jeu Lacroix ; 3° Roche, du jeu de Firminy ; 4° Cherrevron, du jeu des Francs-Tireurs ; 5° Rozier, du jeu Lacroix ; 6° Seboul, du jeu de Firminy.

2e catégorie. — 1er prix, M. Garenne, du jeu de Terrenoire ; 2° Perrieux père, du jeu des Francs-Tireurs ; 3° Besset, du jeu de Firminy ; 4° Offrais, du jeu des Francs-Tireurs ; 5° Tardy, du jeu de Firminy ; 6° Valette, du jeu des Francs-Tireurs ; 7° Gentas, du jeu de Firminy.

— *Colombophilie* — La société colombophile « l'Eclair de Firminy » fera son grand concours de pigeons-voyageurs le dimanche 3 juillet prochain. Le lâcher aura lieu en gare de Creil (Oise), à quatre heures du matin.

Nous donnerons les résultats de ce concours et les noms des propriétaires de pigeons primés.

Saint Victor-sur-Loire. — *Fête patronale* — La fête patronale de la commune de Saint-Victor sur-Loire aura lieu le dimanche 3 juillet prochain.

Le programme des mieux composés se termine par un grand bal chez tous les débitants.

Lupé. — *Nomination.* — Nous apprenons avec un vif plaisir que notre ami M. Burdier, ancien soldat du Dahomey, vient d'être nommé buraliste à Lupé.

Chambon-Feugerolles. — *Nominations.* — Le président de la République a par décret en date du 14 juin 1898 nommé pour commander la compagnie des sapeurs-pompiers du Chambon-Feugerolles :

M. Jean-Marie Peyron, capitaine.

M. Jean-Baptiste Brossard, cadet, lieutenant.

M. Mathieu Lachaud, sous-lieutenant.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux nouveaux promus.

Saint-Sauveur-en-Rue. — *Outrage à la gendarmerie.* — Procès-verbal a été dressé contre un nommé Jean-Baptiste-Marie Carrot, âgé de 27 ans, cultivateur, qui s'est rendu coupable d'outrages à l'égard de deux gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions.

Saint Paul-en Cornillon. — *Vandalisme.* — Pendant la nuit dernière des malfaiteurs ont pénétré dans la propriété de M. Jean-Louis Ferraton, et ont complètement saccagé 22 arbres fruitiers chargés de fruits.

La gendarmerie de Firminy, saisie d'une plainte, a ouvert une enquête qui permettra sans doute de découvrir les auteurs de cet acte criminel.

ISERE

GRENOBLE. — *Le général Coiffé à Grenoble.* — Le général Coiffé, inspecteur général d'armée est arrivé mercredi à Grenoble, par le train de 6 h. 44 du soir, venant de Chambéry.

Le général a été reçu à la gare par les généraux Marchand, Bonnet et Chanson.

Le général a passé, jeudi matin, la revue des troupes de la garnison dans leurs quartiers respectifs.

Gds MOLIN FRÈRES [illegible]

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourse de Lyon du 30 Juin 1898

C'est aujourd'hui que paraissent à l'*Officiel* les fameux décrets concernant la réorganisation du marché Nous serons donc fixés demain La réponse des primes n'a provoqué aucune animation, les transactions étant toujours réduites à leur plus simple expression. On continue à disserter sur le programme ministériel, sur la guerre à Cuba et à Manille, mais tout se borne là.

3 0/0, 102.50 et 103, 102 95 25 juillet. Extérieure, 34 15 Italien, 93 57, 93 65. Turc D, 22.30 Banque ottomane, 555 Le groupe turc est passagèrement affecté des réclamations de la France et de l'Italie. Landerbank, 486. Rio, 654, 656.

COMPTANT

Paris-Lyon, 1928 Gaz de Lyon, 980, 971. Il faut attribuer ces ventes uniquement aux craintes suscitées par la concurrence éventuelle de la Compagnie des Tramways On ne devrait pas oublier que ces deux sociétés ont des administrateurs communs et que dans ces conditions un terrain d'entente peut être facile à trouver.

L'action Horme se relève à 196 après 176 Petin Gaudet, 1540, 1545 en bonne tendance. Cail, 420. La part Kama s'enlève à 620 pour revenir à 615, tandis que l'action reste à 600. Nous avions prévu ce cours de 600, mais il serait raisonnable d'en rester là Huta, 4510. Loire, 177. Montrambert, que l'on avait trop poussé, revient à 910. Borax, 103 Croix-Rousse, 395. *Tramways agités entre* 2315, 2320, 2335 Act nouv., 2225, 2212 50. Drôme, 510, bien tenue par l'approche du coupon. Tram, de Bron, 1005 Lumière, 1525, 1505. Mines d'Héraclée en reprise à 335.

MARCHÉ EN BANQUE

A noter quelques offres en actions des sociétés de tramways les plus récentes. A notre avis, le marché est plein de ces titres et de beaucoup d'autres. Il n'y a pas de raison sérieuse pour motiver de la baisse, mais s'il survenait quelque incident on trouverait difficilement preneur.

ACTIONS

Urikany, 109.»». De Beers, 692.»» Tharsis, 160 50. East Rand. 123. ». Goldfields, 111.»». Chartered, 60.»». Robinson Gold, 212.»». Mozambique, 56.»» Randfontein, 34.»». Simmer, 97 »». Sheba, 43.50. Ferreira, 635.»». Verreries Mulatière, 600. Engrais de l'Est, 40. Pompes funèbres, 830 »» Parts Pomp., 47.»» Volga-Vichera lib. 700.»». non lib. 795.»» Ponomareff, 550.»». Parts Ponomareff. 105.»» Constrast. méc. anc. 892 »». 140 Const. 120 Péchiney nouv. 660.»». Cleveland. 450 »» Sud Russe. 890 »». Glaces hygiéniques. 120 »». Tram. Cherbourg, 124.»». Tram. Douai, 430 »» Tram. Limoges. 710 »» Tram. Caluire 1100 Tram. d'Ecully nouv. 880.»». ancien. 885.»». Tram. de Toulouse. 495 Tram. Roanne 510. Tram. de Neuville, 1172 Ouest électr. 515.»». Tram. de St-Etienne, 525 »» Horme 55 »». Tram. de Saint-Paul, 494 »» Pettendorf. 506 Tramways de Besançon. 462 *Parts Kama*, 38 Tramways de Versailles. 465. Bérestow, 380 Tram. de Grenoble, 570 Demenagem. 500 »». Tramways d'Oran, 600.»». Taganrog, 1830.»». Etablissem. Casati, 345.»». Haut Volga. 645. Cables Berthoud, 930.»». Caps Copper, 133.»» Donetz, 1005 »». Tr. d'Aix, 59 »» Céramo, 810. Part Céramo, 1600.»». Ph. La Capelle, 90 »». Soc. ind. du Caucase, 695.»». Boubie, 1640. Appareillage, 281. Forc. mot. de l'Arve. 1560 Phonographe, 174.»». Pellicules fr. 1175.»». Katchkar ord. 23 »». priv. 74.»». Briansk. 1290 »» Platrières du Sud-Est, 285 Fabrique française de chapeau feutre-laine. 590.»». Stearinerie de Lyon, 117.»». Part Voies ferr. 2100. Manufactures de Champforgeron, 103.»». Anasaba. 45 »». Ateliers franco-russes, 137 »» Bar américain, 118 »» Tram. d'Avignon 499. Alpines, 348.»». Banque privée, ..., 581.»» Photogravure anc., 647.50. Ph nouv. 620 »». Grand Bazar. 8925 »». Alimentation, 117.»» Agence Fournier, 450 »». Sheba, 45 ». Dombowaïa 1580.»» Rochet Schneider, 57 5

OBLIGATIONS

Bons de l'Exp 1900, 16.75. Bons de l'Exp. 1889, 7 25. Pottendorf, 468.»». Union électr. 465.»». Makenka, 477.»». Traitement des minerais, 135.»». Verreries de la Gare, ... Communay, 300 .. Baird, 502. ». Donetz, 520.»». Sélo, 514. Méridionales, 312 50.

CHANGES SUR PARIS

A Londres, Ls. 25.40 /.. Vienne, Fl. 47.60. Berlin, Rm. 80.75. Madrid, P. 82.». Barcelone, P 82.»». St-Pétersbourg, Ro. 37.22 1/2 Constantinople, l. t.. 22 95 ./. Rome, 107 15. Gênes, li., 107 18 Milan, li. 107.16. Bruxelles, 100 02 Amsterdam, fl. 47.71. New-York, D. 521 1/4.

PRIME SUR L'OR

Buenos-Ayres, 178.80 c | Lisbonne, 79 ./. c.

CH. DAMEY.

REMÈDE MERVEILLEUX
des MOINES BÉNÉDICTINS du PRIEURÉ d'IGUERANDE
pour guérir promptement et radicalement
Anémie, Faiblesses, Vertiges, Maux d'estomac, Constipation, Convalescence, Langueur etc.
[illegible] 5.40. M. BALMET, Phcn, IGUERANDE (Saône-et-Loire)
PLUS DE [illegible] ANNÉES DE SUCCÈS ! Notice gratis franco

AUX CUISINIÈRES

Nos recettes de cuisine

Pot-au-feu au lard (économique)

Mettez de l'eau dans une marmite ; faites-la bouillir, lavez une tranche de lard maigre et mettez-la cuire avec des légumes, comme pour le pot au-feu ordinaire. Quand ces légumes seront presque cuits, ajoutez quelques pommes de terre. Coupez de bonnes tranches de pain dans la soupière, versez le bouillon dessus, et servez le lard sur un plat entouré des légumes. Cuisson : 4 heures.

Soupe au mouton (économique).

Une livre de poitrine de mouton. Mettez-la dans la marmite avec de l'eau froide et écumez avec soin. Ajoutez des navets coupés en tranches, quelques carottes, un poireau, du sel, poivre et feuille de laurier. Faites cuire 3 heures lentement ; une demi-heure avant le dîner, sortez le mouton, faites-le rôtir dans la poêle avec un peu de graisse, après avoir roulé les morceaux dans des miettes de pain.

Coupez les légumes que vous aurez retirés de la soupe, mettez-les en salade et servez-les avec le mouton.

Versez la soupe sur des tranches de pain.

Repas complet.

Soupes économiques

Faites bouillir un morceau de tête de bœuf ; écumez bien. Ajoutez une bonne tasse de gruau d'avoine, des poireaux coupés, du sel, du poivre. Cuisson : 3 heures.

Passez la soupe à la passoire, sur des tranches de pain. On peut faire la même soupe aux pois, avec haricots mélangés et pommes de terre.

En faisant bouillir dans 10 litres d'eau pendant 5 heures, 1 kilo d'os de tête de bœuf, 1 livre de queue et 1 livre de langue, on a une soupe excellente, et on peut manger la langue, coupée en morceaux, avec une sauce piquante.

Soupe aux choux et au lard

1 chou, 8 pommes de terre, pour 3 litres d'eau, un morceau de lard ou de [illegible]

Mettez [illegible] sur le feu, avec l'eau et le sel. Enlevez les feuilles vertes du chou, lavez-le, et coupez-le en morceaux. Épluchez les pommes de terre et mettez-les dans la marmite avec le lard quand l'eau bout. Écrasez les pommes de terre ; laissez bouillir jusqu'à ce que les choux soient bien cuits; retirez le lard et versez la soupe dans la soupière sur des tranches de pain rassis. Lorsqu'on ne met pas de lard, on ajoute la graisse au moment de servir.

Dernière Heure

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Vote des députés de la région dans l'ordre du jour Dujardin-Beaumetz. Les chiffres n'ont pas été rectifiés.

AIN. — Tous pour.

ARDÈCHE. — Pour : MM. Perrin, Astier, Odilon-Barrot ; contre : Marc Sauzet et Jules Roche.

RHONE. — Pour : Million, Pallix, Genet, Bonard, Florent, de Lanessan, Colliard et Krauss. Contre : Gourd, Fleury-Ravarin, Aynard

LOIRE. — Tous contre.

DROME. — M. d'Aulan s'est abstenu, les autres ont voté pour.

ISÈRE. — MM. Christophle et Meyer ont voté contre, les autres pour.

SAONE-ET-LOIRE. — Schneider contre, les autres pour.

HAUTE SAVOIE. — Tous pour.

SAVOIE. — Carquet abstenu, Jouard pour, les autres contre.

HAUTE LOIRE. — Henri Blanc et Charles Dupuy contre, Devic et Néron Bancel pour.

Votes sur sur l'addition Rose-Laperre) (Chiffres rectifiés : Contre 291 ; pour 246.,

RHÔNE. — Pour : Gourd, Million. Fleury-Ravarin et Aynard. Tous les autres contre.

AIN — Tous contre.

LOIRE. — Tous pour.

DROME. — Comte d'Aulan pour. Les autres contre.

ISÈRE, — Cristophle et Meyer pour. Les autres contre.

SAONE ET LOIRE. — Schneider pour, Perier abstenu. Les autres contre.

HAUTE SAVOIE. — Tous contre.

SAVOIE. — Jouard contre. Les autres pour.

ARDÈCHE — Perrin, Astier et Odilon contre ; Jules Roche et Marc Sauzet pour.

HAUTE LOIRE. — Dupuy et Blanc pour ; Devins contre ; Néron-Bancel abstenu.

LA GUERRE
HISPANO-AMÉRICAINE

A Cuba

LE QUARTIER GÉNÉRAL AMÉRICAIN

Juragua. — Le général Sehafter a décidé hier d'établir son quartier général en pleine campagne. Il logera ce soir dans sa tente.

L'artillerie de siège est partie pour les avant-postes. Le quartier général dn général Lawton est à cinq milles à l'est de Santiago.

Les Espagnols ont évacué mardi Caney, à cinq milles au nord-ouest de Santiago.

Spectacles & Concerts

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 5 à 6 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

CONCERTS BELLECOUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir Concert.

Orchestre de la ville (60 exécutants), sous la direction de M. Georges fils

Nota — Les abonnements au prix minimum de 9 francs, valables du 1er juillet à la fin de la saison, sont reçus, chaque soir au contrôle du concert et, dans la journée, salle des dépêches S. P. A., 16, rue Confort.

Un garage pour bicyclettes est à la disposition des auditeurs.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — *Etablissement thermal* de 1er ordre. Source ferrugineuse.

Casino. Tous les soirs grand concert, de 8 h. à 8 h. 1/2. Jeudi et dimanche, deux concerts, à 2 h. et à 8 h. Orchestre de 30 musiciens sous la direction de M Jouberty.

Tir aux pigeons. Feu d'artifice. Attractions diverses.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, ascension ; panorama magnifique Prix : 1 franc

MARCHÉS

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lyon-Vaise, 30 juin 1898.

Moutons amenés. 5075 | Vendus........ 4200
Prix (octroi non compris) les 100 k.: 135 à 180 f.
Veaux amenés... 11. | Vendus........ tous
Prix (octroi non compris) les 100 k.: 100 à 112 f.
Marché peu *fréquenté; vente lente en baisse.*

MARCHÉ AUX POMMES DE TERRE

Lyon-St-Jean, 30 juin 1898.

Auvergnes jaunes 1er choix......	». » à ». »
— — ordinaires....	». » à ». »
Early nouvelles..............	10. » à 11. »
Rouges..............	». » à ». »
Institut de Beauvais..........	». » à ». »
Cavaillon jaunes..........	11. » à 11.50
Richter Imperator..........	». » à ». »
Jaunes de pays, nouvelles......	10. » à ». »
Violettes..........	10. » à ». »

Les 100 kil., livrables sur le marché.

Comme nous le faisions pressentir, la campagne est finie pour les vieilles pommes de terre.

MARCHÉ DE LA MARTINIÈRE

Lyon, le 30 juin 1898.

Beurre, le kilo..................	2.10 à 2.40
Œufs, le cent..................	6. » à 7. »
Fromages de la région, le kilo...	2. » à 2.70

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 1er JUILLET

Premier arrondissement. — Girardet César, tisseur, 60 ans, montée Saint-Sébastien, 21, f. 6 h.

Deuxième arrondissement. — Gauthin Marie, couturière, 2. ans rue de l'Hôtel-de-Ville, 90, f. 9 h. ; Veuve Deloche, née Duc, rentière, 75 ans, quai de la Charité, 44, f. 10 h. ; Henry Marthe, 18 mois, Charité, f. 7 h. ; Morel Florence, employée, 20 ans, Hôtel-Dieu, f. 6 h. ; Epouse Chaffard, née Deschamps, sans profession, 44 ans, Hôtel-Dieu, f. 3 h. ; Artier Victor, soldat, 20 ans, hôpital militaire, f. 2 h.

Troisième arrondissement. — Veuve Dizier, née Vincent, 85 ans, rue des Trois-Rois, 9, f. 6 h. ; Cretin Henri, presseur, 20 ans, rue Dunoir, 71, f. 10 h. ; Charret Louise, sans profession, 32, rue Paul-Bert, 265, f. 6 h.

Quatrième arrondissement. — Charoux, Etienne, tisseur, 51 ans, rue Saint-Augustin, 14, f. 4 h. — Vachet Joséphine, sans pr. rue Denfert-Rochereau, 4, f. 6 h.

Cinquième arrondissement. — Ep. Croquand, née Bonjour, rentière, 53 ans; Aqueducs-des-Massues, 21, f. 9 h. — Couturier, Philippe, vannier, 53, quai de Vaise, 23, f. 5 h. — Vve Rosset, née Henry, 68 ans, Antiquaille, f. 6 h.

Sixième arrondissement. — Néant.

Maladies des **OREILLES** (Surdité) de la **GORGE** (Laryngites) du **NEZ** et de la **POITRINE**
NOUVELLE MÉTHODE des Trois Docteurs : **CARILLON, MADEUF** et **RAHON**, qui visitent les principales villes et envoient f° sur demande le *Guide Médical*.—Ecr, 10, rue Fontaine-au-Roi, Paris

PÈRE DE FAMILLE 39 ans, demande place de Comptable. Possède belle écriture et grande habileté professionnelle. — S'adresser, de 3 à 7 heures, aux bureaux du journal.

AUX CÉLESTINS
Grande Fabrique de Lingerie et Bonneterie
8, rue St-Dominique (ang. r. des Archers)

Bas noirs indégorgeab. dimin., la p.	0.40
Bas fil noir, indégorgeables, extra	1.25
Chaussettes hommes ray., nouv...	0.45
Bas écossais hte nouveauté, la p.	1.25
Chaussettes écossais, p. hom., la p.	0.95
Corsage chemisettes fantaisie.......	1.45
Chemisettes zéphyr écossais........	1.95
Rideaux guipure, le mèt..	0.10
Jupons cret. impr. volant, jolie dent.	1.95
Dentelles noire et beurre haut. 7 c..	0.10

Choix immense tissus légers fantaisie haute nouveauté pour Costumes.

GRAND PORTRAIT PRIME
de 27 cent. en simili-gravure, offert sur **12 Portraits-Cartes** par la maison Noël COUDAN, *r. Centrale, 56*, Lyon. *Ouvert le dimanche jusqu'à 5 heures.*

ROTISSERIE MARSEILLAISE
DE CAFÉ
Dépôt : Place Bellecour, 8
— LYON —
Le Meilleur Café Torréfié
Nos qualités défient toute concurrence et se recommandent par la supériorité de leur arôme, force, conservation et bon marché.

Distillerie de l'Abbaye de St-Antoine (Isère)
Arquebuse Saint-Antoine
Précieux vulnéraire
LA MALTINE
Délicieuse et utile liqueur de table
Maison FILLION, Lyon, concessionnaire général

Mon BENEVOLO
48, rue République, Lyon
Constr d'Instruments de Précision
14 MÉDAILLES OR & ARGENT
OPTIQUE DE CHOIX
Concessionnaire des Verres isométropes approuvés par la Société d'ophtalmologie
Physique, Géodésie, Mécanique, Photographie,
ÉBULLIOSCOPES brevetés s. g. d. g. pour détermin. la richesse alcooliq. des liquides
SONNERIE ÉLECTRIQUES, TÉLÉPHONE, PARATONNERRE

CÉRÉALINE GIRAUD
L'ALIMENT le plus digestif pour les jeunes enfants, les estomacs les plus délabrés, les convalescents et les personnes âgées. Le meilleur potage le plus agréable, le plus nourrissant.
La Boite de 500 grammes, **1 fr. 50**
Dépôts à Lyon { GIRAUD, 22, rue Victor-Hugo. Phie BOUSSENOT, 89, r. de la République

CHAUSSURES KNEIPP
Ne partez pas
POUR LA CAMPAGNE
sans vous en munir
DÉTAIL : 25, Rue Grenette, LYON

AU **NOUVEAU MONDE**
1, Place du Pont, 18, Cours Gambetta
1, Grande Rue de la Guillotière
LYON

AGENCE DE PLACEMENT
POUR EMPLOYÉS & DOMESTIQUES
3, RUE DU PLATRE, 3
LYON-TERREAUX
DIRECTEUR J. NAVILLE

Le Gérant : A. [illegible]

Imprim. de la *France Libre*, 35, r. Condé, Lyon
J.-B. BALLET, directeur.

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes

R. LERTE

CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.

A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)

Escaliers tournants dits : hélicoïde en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec colonne lisse en fer creux et marches en bois dur.

Escaliers en fonte de toutes dimensions.

La grande modicité de prix et la bonne exécution défient toute concurrence.

Plans et Devis gratis sur demande

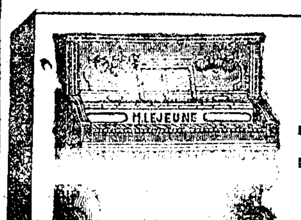

PIANOS & ORGUES

DE TOUTES MARQUES

Mme Lejeune

Musicien diplômé du Conservatoire de Paris

LYON - 50, Rue de la Charité, 50 - LYON

Grande facilité de paiement

VENTE A 50 MOIS DE CRÉDIT

Avec facilité de remboursement

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS

La Maison entretient gratuitement ses pianos en location

FABRIQUE DE LAINES

Tapisseries, Canevas et Soies

AUX PETITS GOBELINS

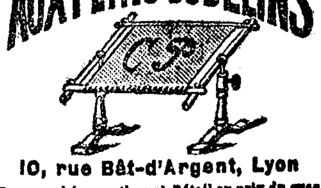

10, rue Bât-d'Argent, Lyon

Bon marché exceptionnel. Détail au prix du gros

Dépositaire de la Laine Stuart

STATUES DE St ANTne DE PADOUE

NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

STATUES RELIGIEUSES EN Ts GENRES, CRÈCHES POUR NOËL

Envoi de Photographies sur demande

BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR

4, rue du Peyrat, Lyon

Maison recommandée aux Familles

LA JUSTICE SOCIALE

Hebdomadaire

DIRECTEUR : L'ABBÉ NAUDET

UN AN : 6 francs — ADMINISTRATION : 149, Rue de Rennes, PARIS — SIX MOIS : 3 fr. 50

LA JUSTICE SOCIALE

EST UN JOURNAL

Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocrate — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

SES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concernent la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

DÉCLARATION

Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale

Le directeur et les rédacteurs de la *Justice sociale* déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la sanction de la sainte Eglise catholique et du siège apostolique de Pierre. Ils réprouvent, condamnent, effacent par avance tout ce que cette autorité y pourrait trouver à effacer, à condamner, à réprouver. Fasse Dieu que nous n'hésitions jamais à sacrifier nos opinions personnelles et ce que l'infirmité de l'esprit humain nous aurait fait croire bon, juste et vrai, à l'enseignement intégral et aux décisions infaillibles du Vicaire de Jésus-Christ.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné ____________________

Demeurant à ______________ *rue* ______________ *n°* ______

Par ______________ *département de* ______________

Déclare m'abonner à la Justice Sociale pour (1) ______

Ci-joint le prix (2) ______________

SIGNÉ :

NOTA. — Si on le préfère, l'administration fera toucher les abonnements à domicile par une quittance postale de 6 fr. plus 0.50 c. pour frais de recouvrement. Il suffit d'écrire sur ce bulletin : faire recouvrir à domicile.

(1) Un an, 6 francs. — 6 mois, 3 francs 50.
(2) Mandat ou timbres-poste.

CHEMINS DE FER DE L'EST DE LYON

Dimanche 3 Juillet 1898

TRAIN DE PLAISIR

Lyon-Saint-Genix

PRIX DES PLACES

DE LYON-EST OU Villeurbanne à	Pont-de-Chéruy. Crémieux	1 fr. 50	ALLER ET RETOUR EN 3e Classe
	Sablonnières. Morestel. Les Avenières. Aoste-St-Genix	2 f. 00	

TRAIN SPECIAL

ALLER :	Départ de Lyon Est	8 h. 45	matin
—	— de Villeurbanne	8 h. 53	—
RETOUR :	Départ d'Aoste-St-Genix	8 h. 10	soir
—	Arrivée à Lyon-Est	10 h. 20	—

Les billets spéciaux en nombre limité seront à la disposition du public au bureau de ville du chemin de fer, 5, quai de l'Hôpital, à Lyon, et à la gare de Lyon-Est, à partir du Jeudi 30 juin 1898. Ces billets ne seront valables, tant à l'aller qu'au retour, que pour le train spécial, qui comprendra en outre, un nombre très limité de places de 1re et 2e classes, qui seront mises à la disposition du public aux prix des tarifs généraux.

De St-Genix à Pont-de-Beauvoisin et St-Béron, par le tramway à vapeur (Trains spéciaux desservant le train de plaisir).

ÉVITEZ LA FRAUDE ET LES SUBSTITUTIONS

SI VOS CHEVEUX TOMBENT

Faites usage du **VÉRITABLE PÉTROLE HAHN**

EFFETS MERVEILLEUX — EMPLOI SANS DANGER

Gros : F. VIBERT, Lyon. — Détail : *Parfumeurs et Pharmaciens.*

Nous recommandons spécialement

Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France

24, Rue Victor-Hugo, 24

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans a acquis l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi que les âcretés du sang. M. SIMON, herboriste à *Chaumont* (H.-M.), envoie sa méthode de guérison contre 15 c. en timbres-poste.

Pour Vendre ou Acheter

PROPRIÉTÉS - CHATEAUX

Villas, Vignobles

dans tout le Sud-Est de la France

S'adr. **CHABERT** Père & Fils

Commissionnaires en Immeubles

à VALENCE (Drôme)

A LOUER

pour l'été, maison de campagne, à Jussy-Sciez. Huit chambres meublées, jardin; ombrages; à 20 minutes de la station des bateaux du lac Léman, correspondances par 2 voitures par jour avec Thonon-les-Bains (7 kil.).

PIANOS D'OCCASION

Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles

(Près le cours Morand)

ÉRARD, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments

VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS

Maison recommandée à nos Lecteurs

Cols, Manchettes & Plastrons

en **LINGE MONOPOLE**

Fine toile avec intérieur parcheminé, coûtant moins cher que le blanchissage et supprimant l'usure.

Depuis 0'75 la Douzaine.

Tarif illustré et échantillons franco sur demande.

Grand Choix de CRAVATES, CHEMISES, BOUTONS, GANTS

Maxime FAIVRET 75, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, Rue Jean de Tournel, **Lyon**

MAISON PRINCIPALE à PARIS, 165, rue St-Honoré

Les meilleures BICYCLETTES lyonnaises

R. CASTOLDI

CONSTRUCTEUR B. S. G. D. G.

3-4 & 6, imp. des Carmélites, & 32, montée des Carmélites, LYON

BICYCLETTE n° 2 modèle 1898	275 Fr.
BICYCLETTE n° 3 modèle 1898	225 Fr.
BICYCLETTES NEUVES, mod. 1897, à solder	170 Fr.

PROCÉDÉ BREVETÉ S. G. D. G.

Contre l'Humidité & le Salpêtre

Assainissement des appartements, sous-sols, caves, parquets. — **Etanchéité des terrasses**, toitures, carrelages **et pavages en asphalte comprimé.**

Travaux d'Asphalte en tous genres

DREVET

LYON — Cours Charlemagne, 54 — LYON

EAU D'ARQUEBUSE

De l'Hermitage des Frères Maristes

ou LIQUEUR VULNÉRAIRE PERFECTIONNÉE

LE LITRE : 4 fr. 50

Souveraine contre les *Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaies récentes, Gangrène.*

LIQUEUR DE L'HERMITAGE

HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

LE LITRE : 5 fr. 50

Adresser les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône).

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE *Se méfier des Contrefaçons* — TOILE SOUVERAINE JULIE GIRARDOT CODEX N° 693 — *Exiger sur la toile le timbre ci-contre portant le nom de Julie GIRARDOT.*

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, au 1er

— LYON —

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du **Serpent**, 32, rue Lanterne, et à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au nom de Julie Girardot.

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON

GRANDE PHARMACIE DE

L'ÉLÉPHANT

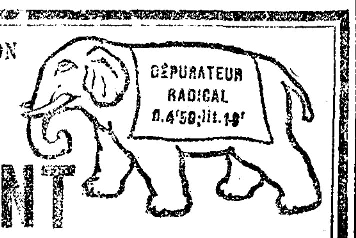

Maison de Confiance et de Bon Marché

NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX

DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Médicaments toujours frais — Détail au prix du gros. — Prix fixe

Consultations gratuites par le Dr BARBIER, de la Faculté de Paris

GRANDE INFIRMERIE CANINE

CHENIL MODÈLE, rue Corne-de-Cerf, 15

GROSSETÊTE, Vétérinaire

Rue Pierre Corneille, 117

Cabinet de midi à deux heures et demie

Les chiens sont pris en pension, traitement et observation.

Les propriétaires peuvent assister à la visite de 11 h. au chenil.

Imprimerie Universelle

ADJOINTE A LA « FRANCE LIBRE »

LYON — 35, RUE DE CONDÉ, 35bis — LYON

Livre dans les vingt-quatre heures

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES de TOUTES DIMENSIONS

Les Cartes de Visite, Cartes d'Adresse, Avis de Messe

LETTRES DE MARIAGE

Circulaires et Prospectus de tous genres

Tirages de Luxe EN NOIR ou EN COULEURS

Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la Commande

Installation spéciale pour Brochures, Livres, et, en général, tous les Travaux de longue haleine

Impression, à de très bonnes conditions, de tous Organes périodiques ou quotidiens

CHROMOTYPOGRAPHIE - SIMILIGRAVURE - LITHOGRAPHIE - PHOTOGRAVURE

L'IMPRIMERIE UNIVERSELLE est la SEULE de Lyon qui, en cas d'urgence, LIVRE A TOUTE HEURE du Jour ou de la Nuit

BOURSE DE PARIS *du 30 Juin*

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS
102 45	3 0/0 Français, cpt	102 45
102 52	— terme	102 60
... ..	3 0/0 Amortis cpt	... ..
... ..	— terme	... ..
106 25	3 1/2 0/0 ..... cpt	106 20
106 30	— .... terme	106 37
	COMPTANT	
93 50	Italien 5 0/0	.. ..
34 30	Extérieure 4 0/0	34 ..
97 ..	Russe 3 0/0 1891	97 .
96 77	— — 1896	96 80
102 15	— 3 1/2 1894	102 10
26 30	Turc 4 0/0 série C	26 40
22 25	— — série D	22 40
TERME	ACTIONS	COMPT.
3547 ..	Banque de France	3550 ..
673 ..	Crédit Foncier	672 ..
.. ..	Comp. Escom. Paris	588 ..
843 ..	Crédit Lyonnais	845 ..
953 ..	Banque de Paris	952 ..
. ..	Foncière lyonnaise	386 50
556 ..	Banque Ottomane	559 .
... ..	— Autrichien	487 50
79 ..	— Afrique Sud	79 ..
1937 ..	Paris-Lyon-Médit.	1934 ..
779 ..	Ch. de fer Autrich.	778 50
... ..	— Lombard	172 ..
... ..	— Saragosse	114 ..
.. ..	— Nord Espagne	59 ..
685 ..	Méridionaux	688 ..
3680 ..	Suez (actions)	3683 ..
434 ..	Rente foncière	.. .
2188 ..	Nord	2188 ..
... ..	Midi	1480 ..
114 ..	Cie Gén. Traction	115 ..
1520 ..	Thomson Houston	1518 ..
52 ..	Brésil 4 0/0 89	.. ..

TERME	ACTIONS	COMPT.
600 ..	Banq. Nat. Mexique	606 ..
.. ..	Robinson Bank	.. ..
... ..	Omnibus de Paris	... ..
... ..	Voitures de Paris	838 ..
PRÉCÉD. CLOTURE	RENTES	DERNIER COURS
109 25	Egypte unifiée	109 25
104 40	— privilégiée	104 [illegible]
104 10	Hongrois 4 0/0	104 20
102 35	Russe 1867-69 4 0/0	102 25
102 30	— 1880	102 20
102 ..	— 1889	102 ..
102 70	— 1890 2e et 3e	102 65
...	— 1890 4e	102 50
105 75	— 1893 5e	105 85
67 90	— 1894 6e	68 .
104 10	Consol. 4 0/0 1e et 2e	104 10
104 40	— 3e	104 40
107 25	Ottomane consol.	406 ..
465 ..	— Priorité	464 ..
502 ..	— Douanes	505 50
454 50	— 1894 4 0/0	451 ..
	OBLIGATIONS	
560 25	Ville Paris 1865	561 ..
428 50	— — 1869	429 50
419 .	— — 1871	420 50
575 50	— — 1875	576 ..
575 ..	— — 1876	576 ..
401 ..	— — 1886	401 ..
391 75	— non lib. 1892	390 25
402 50	— libérées 1892	401 ..
502 ..	Foncières 1879	502 25
472 ..	— — 1883 4 0/0	472 50
502 ..	— — 1885	502 50
104 ..	— — 1885 1/5	104 ..
494 ..	— 1895 2,80 440 p.	494 ..

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
501 ..	Communale 1880	502 ..
401 ..	— 1891	401 ..
501 ..	— 1892	505 ..
58 ..	Bons à lots 1887	56 ..
53 75	— 1888	53 50
112 ..	Bons à lots Panama	112 50
7 75	— Exposition 1889	7 50
16 50	— — 1900	16 50
12 25	— de la Presse	12 25
91 50	Lots du Congo	94 ..
681 75	Est 5 0/0	680 ..
477 50	— (juin-d.) 3 0/0	477 ..
1271 ..	P.-L.-M. 5 0/0	1272 ..
440 ..	— 2 1/2	440 ..
... ..	Dauphiné 3 0/0	478 ..
480 ..	Fusion anciennes	480 50
475 ..	— nouvelles	477 .
478 50	Midi	481 ..
486 50	Nord	486 50
481 ..	Orléans	480 50
481 25	Ouest	485 ..
150 ..	Andalouse 1re série	147 50
... ..	— 2e —	... ..
474 .	Autriche ancien	474 ..
468 ..	— 2e hyp.	469 ..
55 ..	Cacérès	53 ..
388 50	Lombardes anc.	389 ..
384 50	— nouv.	384 75
193 ..	Nord-Espagne 1re	191 ..
172 50	— — 2e	171 ..
... ..	— — 5e	175 ..
171 ..	Asturie 1re série	167 75
159 ..	— 2e —	158 50
... ..	— 3e —	163 ..
... ..	Portugaises 3 0/0	232 ..
307 50	— — 4 0/0	307 50
242 75	Saragosse 1re série	245 ..
230 ..	— 2e —	235 ..
315	Chemins argentins	314 ..

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
26 75	Panama 5 0/0	26 50
20 ..	— 3 0/0	20 50
658 ..	Suez 5 0/0	657 ..
... ..	— 3 0/0	492 ..
493 50	Forces mot. Rhône	494 ..
... ..	Mobilier espagnol	... ..
... ..	Gaz de Madrid	287 ..
460 ..	Sud-France	458 ..
... ..	Cie Gén. fr. Tramw.	517 ..
.. ..	Sud-Espagne	... ..
320 ..	Doman. autrich.	320 ..
205 ..	Est-Espagne	... ..
	En Banque	
33 ..	Extérieure	34 ..
26 37	Turc C	26 47
22 32	Turc D	22 35
109 50	Chemins ottomans	109 50
555 ..	Banque ottomane	557 ..
291 ..	Tabacs	295 ..
60 ..	Brésil 5 0/0	60 37
655 50	Rio	658 50
161 50	Tharsis	161 50
691 50	De Beers	692 .
38 50	French Rand	40 ..
210 50	Robinson Gold	212 ..
22 ..	— Randfonte	21 ..
59 50	Chartered	59 50
111 ..	Goldfields	110 ..
77 ..	Langlaagte	75 ..
33 50	Randfontein	34 ..
43 ..	Sheba	43 50
99 ..	Simmer	97 ..
634 ..	Ferreira	635 .
125 50	East-Rand	123 ..
63 .	Kleinfontein	66 ..
148 ..	Goldenhuis	147 50

BOURSE DE LYON *du 30 Juin*

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTATS	DERNIER COURS
102 52	3 0/0 Français	102 40
... ..	— coupures 500	... ..
... ..	3 0/0 Amortissable	... ..
... ..	— coupures 600	... ..
106 30	3 1/2 0/0 1894	... ..
... ..	— coupures 500	106 10
91 15	Emp. 2 1/2 0/0 Tonk.	.. ..
... ..	Emp. Madagascar	.. ..
... ..	Chine 4 0/0 or	.. ..
109 10	Dette égypt. unifiée	108 90
...	— — privil.	.. ..
34 10	Espagne 4 0/0 exté.	.. ..
... ..	Hongrie 4 0/0	.. ..
93 62	Italien 5 0/0	.. ..
22 42	D. c. ottomane sér. D	.. ..
... ..	Consolidé ottomane	... ..
465 ..	Priorité	... ..
494 ..	Douanes	502 ..
... ..	Russe 4 0/0 67-69	... ..
... ..	— 4 0/0 1880	102 20
... ..	— 4 0/0 1890	102 60
97 ..	— 3 0/0 1891	96 75
... ..	— 3 1/2 0/0 94	... ..
96 85	— 3 0/0 1896	: ..
	ACTIONS	
844 ..	Crédit Lyonnais	846 ..
387 ..	Société Fonc. Lyon	386 ..
... ..	Société Lyonnaise	... ..
3685 ..	Canal de Suez	... ..
... ..	Banq. Pays-Autrich.	485
555 ..	Banque ottomane	554 ..
... ..	Mobilier espagnol	... ..
780 ..	Autrichiens-Hong.	781 ..
.. ..	Lombards (Sud-Autrichien)	... ..
58 ..	Nord de l'Espagne	.. ..
117 ..	Saragosse	115 ..
... ..	Rio-Tinto	... ..

PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
... ..	Dombes et Sud Est	... ..
... ..	— nouvelles	... ..
... ..	P.-L.-M. fusion	479 50
... ..	— — nouv.	474 50
... ..	Autr.-Hong. nouv.	467 50
... ..	Cacérès	53 50
... ..	Lombardes 3 0/0	389 75
... ..	— nouv.	383 50
... ..	Nord-Esp. 1re série	... ..
... ..	— 2e série	... ..
... ..	— 3e série	... ..
... ..	Asturie 1re hyp.	... ..
... ..	Saragosse 1re hyp	243
... ..	— 2e hyp.	... ..
104 ..	Ville de Lyon	103 75
... ..	— St-Chamond	... ..
508 ..	— Tarare	... ..
410 ..	Croix-Rousse	... ..
440 ..	Lyon-Fourvière	445
440 ..	Ouest-Lyonnais	... ..
366 ..	Rhône	... ..
... ..	St-Victor à Thizy	... ..
507 50	Tram. Clermont	507 50
310 50	Tramways de Lyon	313 ..
461 ..	Drôme	461 ..
506 ..	Dombrowa	505 ..
... ..	Fond. l'Horme anc.	... ..
510 ..	Blanzy	... ..
512 ..	— nouv	515 ..
509 ..	Cuivre Lyon-Mâcon	... ..
525 ..	Verrerie Richarme	... ..
512 ..	Eaux & Eclairage	... ..
492 ..	Rue de Lyon	... ..
509 ..	Trifail	506 ..
180 ..	Sotiel Coronada	170 ..
256 ..	Charb. d'Urikany	... ..
190 ..	Barcelone directe	190 ..
... ..	Ségovie à Médina	... ..
... ..	Ouest-Espagne	... ..

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
	Gaz	
1630 ..	Angers	... ..
1285 ..	Besançon	... ..
435 ..	Bourg	435 ..
... ..	Dole	... ..
1250 ..	Florence	... ..
1150 ..	Limoges	... ..
984 ..	Lyon	971 ..
180 ..	Padoue-Vicence	... ..
390 ..	Le Puy	... ..
1270 ..	Reims	... ..
4800 ..	Saint-Etienne	... ..
700 ..	Toulon	... ..
905 ..	Venise	... ..
	Fonderies	
186 ..	L'Horme	190 ..
2117 ..	Creusot	2120 ..
1540 ..	Aciéries marine	1545 ..
760 ..	Comentry-Fourch.	764 ..
283 50	Franche-Comté	281 50
880 ..	Châtillon-Commen.	... ..
2725 ..	Aciéries Firminy	2725
1720 ..	— St-Etienne	1750
1125 ..	Fonderies Chasse	... ..
645 ..	Atel. Chaléassière	... ..
426 ..	Etablissem. Cail	420 ..
340 ..	Usines Franc-Russe	335 ..
... ..	Cuivre Lyon-Mâcon	... ..
255 ..	Fond. Forges Alais	... ..
599 ..	Parts Kama	615 ..
4510 ..	Huta-Bankowa	4510 ..
	Mines	
178 ..	Loire	177 ..
925 ..	Montrambert	910 ..
448 50	Saint-Etienne	449 ..
20 ..	Rive-de-Gier	20 ..
... ..	Roche-la-Molière	1500 ..

PRÉCÉD. CLOTURE	ACTIONS	DERNIER COURS
510 ..	Rochebelle	... ..
... ..	Grand'Combe	... ..
1800 ..	Blanzy	1790 ..
775 ..	Dombrowa	752 ..
104 50	Borax	103 ..
405 ..	La Péronnière nouv.	405 ..
371 ..	Charb. de Trifail	371 ..
	Transports	
442 50	Cie gén. Navigation	440 ..
800 ..	Bateaux-Omnibus	... ..
400 ..	Croix-Rousse	395 ..
740 ..	Croix-Paquet	... ..
625 ..	Fourvière-Ouest	625 ..
2320 ..	Omnib. Tram. Lyon	2335 ..
652 ..	St-Etienne-Rive-G.	660 ..
510 ..	Drôme	... ..
508 ..	— nouv	510 ..
405 ..	Tramw. élec. Dijon	400 ..
495 ..	— Clermont	495 ..
1000 ..	Cie Lyon. Tramw.	1005 ..
	Diverses	
840 ..	Rue de Lyon	... ..
1100 ..	Rue de la Bourse	... ..
....	Cie Génér. des Eaux	... ..
460 ..	Forces mot. du Rh	460 ..
4 ..	Cie des Abattoirs	... ..
695 ..	Prod. chim. d'Alais	700 ..
117 ..	Usines du Rhône	115 ..
615 ..	Carrières du Midi	620 ..
1533 ..	Plaques Lumière	1505 ..
610 ..	Immeubles St-Paul	... ..
560 ..	Brasseries Rink	560 ..
545 ..	— Hoffherr	... ..
241 .	Magasins Sineux	241 ..
120 ..	Cie lyon. exploration	... ..
... ..	Mag. gén. des Soies	... ..

VILLE DE LYON 1881